

Hauts-de-France, Oise
Creil
1 rue de la République

La piscine municipale de Creil

Références du dossier

Numéro de dossier : IA60003120

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale les piscines en Hauts-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : piscine

Parties constituantes non étudiées : bains douches

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Les origines du projet : une politique sociale volontariste

Entre la fin du 19e siècle et le début du 20e siècle, Creil connaît une croissance florissante grâce au développement de son industrie métallurgique, qui bénéficie de l'ouverture de la ligne de chemin de fer Paris-Nord-Lille passant par Creil en 1846, et de sa proximité avec Paris. Au lendemain de la première guerre mondiale, les élections municipales de 1919 sont remportées à Creil, comme dans de nombreuses autres villes françaises, par la SFIO, plaçant Jules Uhry (1877-1936) à la tête de la commune ; il restera maire jusqu'à sa mort. Dès les premières années de son mandat, Uhry mène une politique de modernisation et de reconstruction de la ville, en partie incendiée pendant la guerre. Il entreprend la création de nouveaux équipements (écoles professionnelles, piscine, bains-douches, vélodrome, lavoir-blanchisserie, maternité), de nouveaux quartiers (cité-jardin ; logements sociaux) et de services publics (assainissement, ramassage des ordures, réseau de distribution de l'eau et d'égouts). Ces aménagements seront relatés dans *Les œuvres sociales de Creil* publié en 1932 (cf. annexe).

Le projet de piscine-bains-douches-lavoir, initié en 1920, s'inscrit donc dans ce vaste programme de rénovation urbaine à vocation sanitaire et sociale, répondant ainsi aux besoins de la forte population ouvrière. Avant la construction de la piscine, les Creillois pouvaient se rendre aux "bains chauds", associés à un lavoir (dits Bateau-Lavoir de l'Espérance), aménagés dans une sorte de péniche amarrée le long de l'Oise, à l'angle de la rue de la République et de la rue Jules Michelet, à côté de l'ancien théâtre. En face se trouve l'extrémité est de l'île-Saint-Maurice, berceau médiéval de la ville. Avant-guerre, cette parcelle est occupée entre autres par des entrepôts industriels et une quincaillerie, bâtiments détruits par les bombardements allemands de 1914, laissant un terrain vide au cœur de la ville. Le conseil municipal décide de racheter les immeubles sinistrés afin d'y édifier l'établissement piscine-bains-douches, ainsi qu'un nouveau lavoir public. Il en confie la réalisation à l'architecte de la ville, Jules Edouard Pestre, assisté à partir de 1922, par Louis Lablaude, architecte de la société l'Œuvre Française d'Hygiène, à Paris. Ce dernier est sollicité car il est spécialiste de la construction des établissements d'hygiène, en particuliers des bains-douches et des lavoirs.

Les premiers plans dressés en 1920 sont modifiés en 1921 et complétés en 1922. Ces plans ainsi que les devis descriptifs successifs (conservés aux archives municipales de Creil) permettent d'appréhender l'évolution du projet, notamment au niveau des choix constructifs de la façade et de l'éclairage naturel dans la halle du bassin. L'avant-projet est soumis à l'avis et l'approbation du Conseil départemental d'hygiène et à la Commission des bâtiments civils de l'Oise, qui conseillent l'augmentation du nombre de cabines de déshabillage (qui passent de 36 à 54, plus une salle de déshabillage commune

réservée aux scolaires), demandent d'assurer le passage du public par les douches de propreté avant l'accès au bassin et recommandent l'ouverture de la façade par de grandes baies vitrées. Ce dernier point ne sera pas tout à fait respecté par l'architecte, la façade ne s'ouvrant seulement par une série de fenêtres simples ainsi que par une porte vitrée.

Une construction laborieuse

Le conseil municipal fait un emprunt de 2 150 000 francs pour les travaux de construction de l'ensemble piscine, bains-douches et lavoir, ainsi que pour l'acquisition du terrain. Pour rembourser en partie cet emprunt, la ville obtient deux subventions de l'État (la première de 500 000 francs et la seconde de 275 000 francs), prélevées sur le produit des jeux du Pari-Mutuel. A l'époque, l'État souhaite encourager l'aménagement ou la construction d'édifices à vocation hygiéniste et accorde par conséquent des subventions aux villes désireuses d'entreprendre de tels travaux.

Les travaux débutent en 1923, sous la direction de Jules Bafoil, président fondateur de l'Œuvre française d'hygiène. Du fait de problèmes et de retards à répétition, en particulier la lenteur et le manque de sérieux de certaines entreprises, la première réception de la piscine n'est réalisée qu'à la fin de l'année 1926. La piscine ouvre au public le 1er septembre et est inaugurée officiellement le 12, mais des travaux de finition et d'ajustements fonctionnels restent à faire. Dans un courrier adressé à l'architecte Pestre, Jules Uhry, déplore que : "les bidets installés pour se laver avant d'entrer dans la piscine sont impratiques ; ce sont d'ailleurs des bidets et non des bains de pieds. Quelle drôle d'idée vous avez eue ? Il y en a déjà de cassés, ne pourrait-on les revendre tous et les remplacer par des bains de pieds plus simples et plus pratiques ?".

L'architecture et l'organisation de l'établissement en 1926

Les espaces d'entrée sont situés dans un premier corps de bâtiment, directement relié sur l'arrière par un second corps, abritant le bassin de la piscine et les bains-douches. Le bâtiment d'entrée, construit en ciment, et couvert d'une toiture à pente douce, ouvre sur la rue de la République par une façade évoquant les styles néo-Renaissance ou néo-Renaissance. La façade telle qu'on peut l'observer grâce aux cartes postales, est légèrement différente dans son décor que sur les plans de 1922. Les deux étages de la façade sont soulignés par deux séries de fenêtres, dont les deux encadrant la porte sont surmontées d'un fronton triangulaire. Une frise décorative continue en crépi moucheté ornaît l'étage supérieur. Du relief était donné la façade grâce à un léger avant-corps. Au centre, une porte vitrée donnait accès au vestibule d'entrée. Cette porte était surmontée d'un balcon sur console, dernière lequel se trouvait une grande baie en anse de panier. L'ensemble était couronné par un fronton circulaire contenant une figure sculptée en haut-relief, sans doute une naïade ou déesse de l'eau, se détachant sur un motif rayonnant réalisé, d'après le devis fourni par l'architecte, en émaux de Venise et de Briare. Les autres façades du bâtiment étaient également traitées dans un style néo-renaissance, marquées toutefois par des baies cintrées assez larges pour permettre l'éclairage naturel du bassin. La façade postérieure du bâtiment était marquée par des tours en saillies correspondant aux cages d'escaliers. La toiture du second corps de bâtiment, accueillant le bassin, était surmontée d'un lanterneau à double pente assurant l'éclairage zénithal de la piscine. L'ossature générale du bâtiment, ainsi que les planchers, sous-planchers, les escaliers et la cheminée des chaudières étaient en béton armé. Les soubassements des façades latérales et postérieures étaient traités en bossage.

Après avoir franchi la porte d'entrée, le visiteur atteint un vestibule où se trouve le guichet, et de part et d'autre des salons d'attente. Ces espaces étaient ornés au sol de mosaïques, sur les murs d'une frise décorative peinte (on n'a plus de trace de ces décors). A l'étage se trouve le logement du gardien. Le visiteur accède ensuite à différents espaces :

- Aux bains-douches, situés au sous-sol, et constitués de 42 cabines de douche avec déshabilleur.
- Aux baignoires, situées au premier étage (21 cabines).
- Au bassin de natation, situé au rez-de-chaussée. De seulement 20 m sur 9 m (et allant de 3,5 m à 60 cm de profondeur), il était entouré de 52 cabines de déshabillage (plus un vestiaire commun à l'étage). Les douches et les sanitaires étaient localisés au fond du hall.

Le bassin est construit en béton armé sur pilotis, afin de dégager une galerie technique permettant de vérifier l'état du bassin. D'après le devis, il était revêtu de grès émaillé en blanc, souligné dans le fond par deux lignes de nage de couleur bleue. Les plans et une photographie ancienne de la halle du bassin nous permettent de décrire l'architecture intérieure.

La piscine était voûtée en berceau plein cintre et comprenait six travées, rappelant ainsi une nef d'église. Chaque travée s'élevait sur trois niveaux : les arcades du premier niveau, donnaient accès aux "bas-côtés" abritant les cabines ; le second niveau s'ouvrait sur les cabines des baignoires par une série de trois baies rectangulaires surmontées d'une corniche décorée d'une frise de volutes ; le dernier niveau s'ouvrait sur l'extérieur par une baie vitrée en anse de panier. Au niveau de la dernière travée, une galerie fermée par un garde-corps en fer forgé permettait aux visiteurs d'admirer le bassin depuis le premier étage. Le sommet de la voûte est percé et rempli de pavés de verre afin de faire rentrer la lumière. L'éclairage est complété par une grande baie vitrée dans le mur du fond du hall et par des lanternes électriques. Sur le bord du "petit-bain", se trouvait une fontaine en carreaux émaillés, de part et d'autre de laquelle se trouvaient les escaliers permettant d'accéder au bassin.

La piscine était dotée d'un système de renouvellement de l'eau et de filtration afin que l'eau du bassin ne stagne pas et soit la plus propre possible. Ainsi une goulotte débordement, située juste au-dessus du niveau de l'eau, permettait de recueillir le trop-plein. Cette goulotte était bordée par une main courante en fer galvanisé. L'eau est chauffée toute l'année à une température d'environ 23-25 degrés.

Le terrain existant entre les façades latérales et postérieures de la piscine et l'Oise, était aménagé de verdure afin d'en faire un lieu de repos pour le public.

Le fonctionnement avant la seconde guerre mondiale

La première année, l'établissement est géré par M. Lafaille, concessionnaire, à titre d'essai. A partir du 1er septembre 1927, la ville de Creil décide de reprendre l'exploitation de la piscine-bains-douches-lavoir en régie directe. Les prix des tickets d'entrées sont fixés au plus juste afin de permettre aux classes populaires de profiter de l'établissement : ainsi, il est arrêté à 2 francs pour la piscine (contre 1,5 francs en 1926), à 1,5 francs pour les bains-douches et à 2,5 francs pour les bains en baignoire. Des serviettes, des peignoirs, des bonnets et des maillots de bains et du savon sont également proposées en location aux baigneurs à faible coût. Les baigneurs ne peuvent rester chacun que 30 minutes à la piscine ; la salle d'attente est prévue en cas de grande affluence. Les baigneurs doivent obligatoirement passer sous les douches avant d'entrer dans le bassin. Ainsi, on constate que bien que les bains-douches et la piscine sont rassemblés dans un même édifice, leurs fonctions sont bien séparées. Le bassin de natation est indépendant des bains de propreté : sa vocation devient avant tout sportive. La natation est en effet perçue à l'époque comme "le meilleur et le plus sain des sports", autant pour les filles que pour les garçons.

Les enfants des écoles primaires de la ville de Creil ont accès gratuitement, une fois par semaine, à la piscine et aux bains-douches. La municipalité dote l'établissement d'un appareil de suspension collectif (système Paul Beulque, mis en place pour la première fois à Tourcoing), avec lequel cinq enfants peuvent apprendre à nager en même temps.

Seulement une dizaine d'années après l'ouverture, la piscine souffre déjà de dégradations et de vieillissement prématuré des installations (fuite dans le réservoir d'eau, tuyauterie et peintures en mauvais état, dysfonctionnement de l'installation électrique et de chauffage, obstruction des canalisations du fait d'une eau dure et pas d'adoucisseur d'eau, etc.). L'inspection départementale de la santé publique et de l'hygiène de l'Oise relève que "l'état de délabrement de la piscine, très anormal après quelques années seulement de fonctionnement, paraît résulter de grosses erreurs de technique qu'il aurait été facile d'éviter". Par exemple, dans le hall, aucun système de ventilation et d'évacuation des buées n'était prévu ; la condensation en résultant a donc occasionnée la corrosion des éléments métallique et le pourrissement des boiseries.

Plusieurs devis sont proposés par Jacques Debat-Ponsan (1882-1942), architecte des Bâtiments civils et des palais nationaux, afin de remettre en état le bâtiment. La ville ne pouvant supporter de lourds travaux, le conseil municipal opte en 1939 pour que seuls les travaux urgents soient effectués, pour une valeur maximale de 400 000 francs.

Mais la seconde guerre mondiale est déclarée et ces travaux n'auront jamais lieu.

La reconstruction et la modernisation après la seconde guerre mondiale

La ville de Creil est lourdement endommagée par les bombardements de la guerre. La piscine est hors d'usage ; elle est occupée par un cinéma. Il faut attendre les années 1950 pour que la ville (dirigée par Gabriel Havez, maire de 1950 à 1963) décide de redonner sa fonction à la piscine et d'entreprendre des travaux de rénovation, de modernisation et d'extension, qui auront lieu entre 1961 et 1963 (pour un montant de 165 millions de francs, dont 80 millions de dommages de guerre et 15 millions de subventions de l'État). Les travaux sont confiés à l'architecte André Garnier. L'ancien bassin est détruit au profit d'un nouveau de 25 x 10 mètres (pour 1,2 à 3 mètres de profondeur), dimensions homologuées permettant d'accueillir des compétitions. Les vestiaires sont réorganisées. Les douches et les cabines de bains sont conservées, mais leur nombre est réduit. Les bains-douches sont utilisés jusque dans les années 1980. Des systèmes modernes de chauffage et d'épuration sont installés, ainsi qu'une grande cheminée de 21 mètres. L'ensemble de la structure en béton armé est renforcée. Les façades, dont le style historique n'était plus à l'ordre du jour, sont modernisées et recouvertes d'un enduit blanc, prenant un aspect plus fonctionnel. De même, toutes les fioritures décoratives intérieures sont éliminées. Le bâtiment d'accueil donnant sur la rue est agrandi et équipé sur trois étages de plusieurs logements et de locaux administratifs. Des logements longeaient également la façade sud de la piscine. Le gardien de la piscine y était d'ailleurs logé. Ainsi, depuis la rue, la piscine s'apparentait, jusque récemment, à un immeuble de rapport. La façade postérieure de l'édifice est entièrement ouverte par une grande baie vitrée, permettant d'augmenter la luminosité dans le hall du bassin. Un grand portique en béton armé de 2,20 m de portée, surmonte l'arrière du bassin : il permet de supporter l'étage supérieur. La voûte en berceau, percée de pavés de verre rectangulaires, est conservée.

La nouvelle piscine est inaugurée en grande pompe le 25 janvier 1964 par Antoine Chanut (maire de Creil de 1963 à 1977) (cf. annexe).

La réhabilitation de la piscine, entre 2000 et 2013

Dès 2000, la municipalité de Creil envisage la réhabilitation de sa piscine, qui souffre d'un manque d'attractivité et fait réaliser une étude de faisabilité sur le devenir de l'équipement. Elle choisit de conserver l'ancienne piscine plutôt que de la détruire pour la reconstruire ailleurs, afin de valoriser ce bâtiment ancien, qui a connu une histoire mouvementée et qui bénéficie en outre d'un emplacement privilégié, sur l'axe principal de la ville (rue de la République). La rénovation de cet équipement majeur dans le centre-ville s'inscrit par ailleurs dans les objectifs de revitalisations urbaines inscrits dans le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Pour mener à bien ce projet, la ville recrute en 2005 une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO). Ainsi, le bureau d'étude Sport-Loisirs-Concept est chargé d'effectuer un diagnostic de la piscine et de

ses installations et d'émettre plusieurs scénarii de réhabilitation possible. Il en ressort notamment de cette analyse que la piscine est trop sombre, que son esthétique la rend invisible depuis l'extérieur (apparentée à une usine ou à un immeuble de rapport), que l'unique bassin ne répond plus aux besoins actuels du public, et que le bâtiment est vieillissant, tant d'un point de vue sanitaire que technique. La structure générale (gros-œuvre en béton armé) était par contre plutôt en bon état. Deux scénarii sont proposées. La ville opte pour le second (solution estimée la plus chère) qui propose de développer l'activité piscine, avec l'augmentation de la surface de plan d'eau. Le projet est élaboré dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). L'objectif est de remanier le bassin existant, de créer un bassin balnéo-ludique à travers une extension, d'imaginer un espace bien-être (avec sauna et hammam), de remanier complètement les vestiaires et les sanitaires, d'installer de nouveaux locaux pour les clubs et pour une infirmerie, de reconstruire complètement l'espace d'accueil afin qu'il soit plus ouvert sur la rue et attractif, d'améliorer les locaux administratifs, et enfin de mettre aux normes les installations techniques et l'accessibilité. Le coût prévisionnel est de 7 567 105 euros hors taxes (et hors phases préalables aux travaux). Ce programme doit permettre d'optimiser l'exploitation de la piscine et par conséquent d'en augmenter sa fréquentation.

Un concours est lancé auprès des agences d'architecture. Le cabinet Duval et Raynal, qui s'est déjà démarqué pour la réalisation de plusieurs centres aquatiques, est retenu en 2009. La piscine ferme à l'été 2010 en urgence, du fait de l'effritement de la voûte. Les travaux débutent en juillet 2011 et prennent fin à l'été 2013. La piscine est inaugurée fin juin 2013 par le maire Jean-Claude Villemain, mais n'est ouverte officiellement que le 19 août. Au final, l'opération aura coûté environ 10 millions d'euros, financé à 10% par le Conseil régional, à 13% par le Conseil général de l'Oise et à 67% par la ville de Creil.

A l'origine, le projet prévoit la construction d'une terrasse-solarium extérieure en prolongement du bassin ludique, qui n'a pas pu être construite du fait de la co-visibilité directe de la piscine avec le pavillon du 18e siècle, classé Monument Historique.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle (détruit)

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle (détruit), 1er quart 21e siècle

Dates : 1926 (daté par source), 1963 (daté par source), 2013 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jules, Edouard Pestre (architecte communal, attribution par source), Louis Lablaude (architecte, attribution par source), Jules Bafoil (maître d'oeuvre, attribution par source), André Garnier (architecte, attribution par source), Pierre Duval (architecte, attribution par source), Yves Raynal (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Jules Uhry (commanditaire, attribution par source)

Description

La piscine de Creil est située à l'extrémité de l'Île-Saint-Maurice, île où s'élevait le château de la ville. Elle est donc entourée par deux bras de l'Oise, et surplombe le paysage urbain et paysager environnant. La pointe de l'île est marquée par un pavillon du 18e siècle. Un jardin d'agrément (mais qui ne semble pas accessible par les visiteurs) est aménagé entre la piscine et ce pavillon. Le projet de réhabilitation de la piscine a voulu renouveler son image afin de redevenir un équipement emblématique du centre-ville. Pour ce faire, l'idée des architectes a été d'exploiter cette situation exceptionnelle au bord de l'Oise, en ouvrant au maximum les façades de la piscine sur l'extérieur par des parois vitrées, offrant ainsi une perméabilité entre intérieur/extérieur. La façade d'entrée (rue de la République), axe de circulation majeur de la ville, se démarque par une façade vitrée aux lignes dynamiques et courbes. Derrière cette façade, on distingue à peine le pignon triangulaire du bâtiment abritant le bassin principal de la piscine. On retrouve ce jeu sur la courbe et la transparence sur la façade postérieure de la piscine, où a été ajoutée l'extension abritant le nouveau bassin ludique.

Le hall d'entrée est spacieux et lumineux. Il dessert les différents espaces de la piscine, ainsi que les bureaux et locaux administratifs ou mis à la disposition des associations sportives (club de natation, club de plongée, etc.). Au guichet-caisse, le visiteur choisit soit un ticket pour l'espace piscine, soit pour l'espace bien-être (les tarifs et les entrées étant séparés). Deux tourniquets permettent d'accéder, à l'étage (où se trouvaient auparavant les baignoires), aux vestiaires de la piscine (cabines de change rapide et casiers individuels à clefs) et aux douches, qui longent le bassin sur ses longs côtés. Un escalier et un ascenseur permettent ensuite de rejoindre les bassins. Sur la droite se trouve le bassin balnéo-ludique, dans un espace entièrement vitré et courbe, annexé à la structure de l'ancienne piscine. Ce bassin à faible profondeur est accessible aux enfants, afin de les familiariser dès le plus jeune âge à l'eau. Il est équipé de divers jets massant et banquettes à remous. En face du bassin ludique se trouve le bassin sportif. Il a gardé ses dimensions de 25 x 10 mètres. La cuve en béton armé a été revêtue d'inox, nouveau matériau de revêtement aujourd'hui très prisé en piscine pour ses propriétés hygiéniques, économiques et esthétiques. Il s'agit d'un bassin à débordement, d'où une profondeur qui varie désormais de 1,11 à 3,11 mètres (11 cm de plus qu'auparavant, du fait de l'ancien écart entre la surface de l'eau et le rebord du bassin). La halle du bassin est constituée d'un vaisseau voûté en berceau plein-cintre, scandé par des travées dont les arcs se prolongent en colonnes à base carrée au rez-de-chaussée. Ces colonnes témoignent de l'ancienne démarcation entre les plages et les cabines qui étaient situées le long du bassin. Aujourd'hui, il s'agit d'un espace de détente, où le baigneur peut s'allonger sur des chaises longues et profiter de la vue sur l'Oise, grâce aux larges baies vitrées aménagées sur la façade latérale nord. A l'étage, une galerie fermée par des panneaux vitrés permet de faire le tour du bassin. Le sommet

de la voûte est percé ; des fenêtres aménagés en toiture assurant un éclairage zénithal. Les anciens pavés de verre ont été remplacés par un velum, qui laisse passer la lumière tout en assurant une meilleure isolation acoustique.

L'espace bien-être est situé en sous-sol (à l'emplacement ancien bains-douches). Il comporte un vestiaire indépendant de celui de la piscine, un hammam, un sauna et une salle de repos avec vue sur l'Oise. Les tonalités, rouges, noires et grises, de cet espace s'opposent aux nuances plus douces du bassin (vert pâle et gris dans les cabines, blanc et bleu, avec quelques éléments en bois).

Les locaux techniques sont également en sous-sol, en partie sous le bassin dont on voit encore l'ancienne structure en béton armé. Quelques fragments de faïence, datant de 1926 et de 1963 sont également visibles. La machinerie répond aux dernières prescriptions en matière d'économie d'énergie et d'hygiène.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : verre ; béton

Couvrements : voûte en berceau plein-cintre ; béton en couverture

La plus ancienne piscine de l'Oise

La première piscine du département de l'Oise est inaugurée en 1926 à Creil. Elle est avantageusement située au cœur de la ville, à la pointe de l'île Saint-Maurice, s'ouvrant sur l'Oise. Suivant l'exemple de Paris, où sont construits la piscine de la Butte-aux-Cailles¹ (1923) et le stade nautique des Tourelles (1924), et sous l'impulsion du maire socialiste Jules Uhry, la piscine de Creil vient ainsi compléter l'offre, encore réduite, d'équipements natatoires du bassin parisien. Comme c'est souvent le cas dans les années 1920-1930, l'établissement comprend un bassin de natation associé à des bains-douches, répondant à des besoins sociaux en matière d'hygiène, de santé et d'éducation sportive.

L'histoire de la piscine de Creil connaît par la suite de nombreux rebondissements. Endommagée pendant les bombardements de la seconde guerre mondiale, elle est reconstruite en 1963. Souffrant de vétusté ces dernières années, elle a été complètement réhabilitée en 2013, afin de répondre aux nouveaux besoins en matière de piscine, qui, en plus de la dimension sportive et scolaire, touche de plus en plus un public familial, venant s'amuser et se détendre.

Ainsi, la piscine de Creil se signale par son implantation exceptionnelle au centre historique de la ville et son histoire mouvementée. A travers les mutations qu'a connu son architecture (correspondant à trois "types" caractéristiques des piscines : années 1920, années 1930 et années 2000), elle montre que la piscine, en tant qu'équipement utilitaire, subit souvent de nombreuses transformations afin de s'adapter aux nouvelles normes et aux besoins en constante évolution du public, témoignant ainsi de l'évolution de la société au 20^e siècle.

Les origines du projet : une politique sociale volontariste

Entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle, Creil connaît une croissance florissante grâce au développement de son industrie métallurgique, qui bénéficie de l'ouverture de la ligne de chemin de fer Paris-Nord-Lille passant par Creil en 1846, et de sa proximité avec Paris. Au lendemain de la première guerre mondiale, les élections municipales de 1919 sont remportées à Creil, comme dans de nombreuses autres villes françaises, par la SFIO, plaçant Jules Uhry (1877-1936) à la tête de la commune ; il restera maire jusqu'à sa mort. Dès les premières années de son mandat, Uhry mène une politique de modernisation et de reconstruction de la ville, en partie incendiée pendant la guerre. Il entreprend la création de nouveaux équipements (écoles professionnelles, piscine, bains-douches, vélodrome, lavoir-blanchisserie, maternité), de nouveaux quartiers (cité-jardin ; logements sociaux) et de services publics (assainissement, ramassage des ordures, réseau de distribution de l'eau et d'égouts). Ces aménagements seront relatés dans *Les œuvres sociales de Creil* publié en 1932 (cf. annexe).

Le projet de piscine-bains-douches-lavoir, initié en 1920, s'inscrit donc dans ce vaste programme de rénovation urbaine à vocation sanitaire et sociale, répondant ainsi aux de besoins de la forte population ouvrière. Avant la construction de la piscine, les Creillois pouvaient se rendre aux "bains chauds", associés à un lavoir (dits Bateau-Lavoir de l'Espérance), aménagés dans une sorte de péniche amarrée le long de l'Oise, à l'angle de la rue de la République et de la rue Jules Michelet, à côté de l'ancien théâtre. En face se trouve l'extrémité est de l'île-Saint-Maurice, berceau médiéval de la ville. Avant-guerre, cette parcelle est occupée entre autres par des entrepôts industriels et une quincaillerie, bâtiments détruits par les bombardements allemands de 1914, laissant un terrain vide au cœur de la ville. Le conseil municipal décide de racheter les immeubles sinistrés afin d'y édifier l'établissement piscine-bains-douches, ainsi qu'un nouveau lavoir public. Il en confie la réalisation à l'architecte de la ville, Jules Edouard Pestre, assisté à partir de 1922, par Louis Lablaude, architecte de la société l'Œuvre Française d'Hygiène, à Paris. Ce dernier est sollicité car il est spécialiste de la construction des établissements d'hygiène, en particuliers des bains-douches et des lavoirs.

Les premiers plans dressés en 1920 sont modifiés en 1921 et complétés en 1922.

Une construction laborieuse

Le conseil municipal fait un emprunt de 2 150 000 francs pour les travaux de construction de l'ensemble piscine, bains-douches et lavoir, ainsi que pour l'acquisition du terrain. Pour rembourser en partie cet emprunt, la ville obtient deux subventions de l'État (la première de 500 000 francs et la seconde de 275 000 francs), prélevées sur le produit des jeux du

Pari-Mutuel. A l'époque, l'État souhaite encourager l'aménagement ou la construction d'édifices à vocation hygiéniste et accorde par conséquent des subventions aux villes désireuses d'entreprendre de tels travaux.

Les travaux débutent en 1923, sous la direction de Jules Bafoil, président fondateur de l'Œuvre française d'hygiène. Du fait de problèmes et de retards à répétition, en particulier la lenteur et le manque de sérieux de certaines entreprises, la première réception de la piscine n'est réalisée qu'à la fin de l'année 1926. La piscine ouvre au public le 1er septembre et est inaugurée officiellement le 12, mais des travaux de finition et d'ajustements fonctionnels restent à faire. On sent qu'il n'y a pas encore de manuels à l'usage des constructeurs des piscines à l'époque et que les normes de sécurité et d'hygiène commencent seulement à se mettre en place.

L'architecture et l'organisation de l'établissement en 1926

Les espaces d'entrée sont situés dans un premier corps de bâtiment, directement relié sur l'arrière par un second corps, abritant le bassin de la piscine et les bains-douches. Le bâtiment d'entrée, construit en ciment, et couvert d'une toiture à pente douce, ouvre sur la rue de la République par une façade évoquant les styles néo-Renaissance ou néo-Renaissance. La piscine n'adopte donc pas le style Art Déco en vogue à l'époque. Le souhait de l'architecte était sans doute d'intégrer stylistiquement parlant le nouveau bâtiment au sein du bâti ancien de la ville de Creil : ainsi elle ne vient pas "dénaturer" le pavillon-kiosque du 18e siècle situé à la pointe de l'île, et protégée au titre des Monuments historiques dès 1925. La façade telle qu'on peut l'observer grâce aux cartes postales, est légèrement différente dans son décor que sur les plans de 1922. Les deux étages de la façade étaient soulignés par deux séries de fenêtres, dont les deux encadrant la porte sont surmontées d'un fronton triangulaire. Une frise décorative continue en crépi moucheté ornait l'étage supérieur. Du relief était donné la façade grâce à un léger avant-corps. Au centre, une porte vitrée donnait accès au vestibule d'entrée. Cette porte était surmontée d'un balcon sur console, dernière lequel se trouvait une grande baie en anse de panier. L'ensemble était couronné par un fronton circulaire contenant une figure sculptée en haut-relief, sans doute une naïade ou déesse de l'eau, se détachant sur un motif rayonnant réalisé, d'après le devis fourni par l'architecte, en émaux de Venise et de Briare. Les autres façades du bâtiment étaient également traitées dans un style néo-renaissance, marquées toutefois par des baies cintrées assez larges pour permettre l'éclairage naturel du bassin. La façade postérieure du bâtiment était marquée par des tours en saillies correspondant aux cages d'escaliers. La toiture du second corps de bâtiment, accueillant le bassin, était surmontée d'un lanterneau à double pente assurant l'éclairage zénithal de la piscine. L'ossature générale du bâtiment, ainsi que les planchers, sous-planchers, les escaliers et la cheminée des chaudières étaient en béton armé. Les soubassements des façades latérales et postérieures étaient traités en bossage.

Le bassin était construit en béton armé, sur pilotis afin de dégager une galerie technique permettant de vérifier l'état du bassin. D'après le devis, il était revêtu de grès émaillé en blanc, souligné dans le fond par deux lignes de nage de couleur bleue. Les plans et une photographie ancienne de la halle du bassin nous permettent de décrire l'architecture intérieure.

La piscine était voûtée en berceau plein cintre et comprenait six travées, rappelant ainsi une nef d'église. Chaque travée s'élevait sur trois niveaux : les arcades du premier niveau, donnaient accès aux « bas-côtés » abritant les cabines ; le second niveau s'ouvrait sur les cabines des baignoires par une série de trois baies rectangulaires surmontées d'une corniche décorée d'une frise de volutes ; le dernier niveau s'ouvrait sur l'extérieur par une baie vitrée en anse de panier. Au niveau de la dernière travée, une galerie fermée par un garde-corps en fer forgé permettait aux visiteurs d'admirer le bassin depuis le premier étage. Le sommet de la voûte est percé et rempli de pavés de verre afin de faire rentrer la lumière. L'éclairage est complété par une grande baie vitrée dans le mur du fond du hall et par des lanternes électriques. Sur le bord du "petit-bain", se trouvait une fontaine en carreaux émaillés, de part et d'autre de laquelle se trouvaient les escaliers permettant d'accéder au bassin.

La piscine était dotée d'un système de renouvellement de l'eau et de filtration afin que l'eau du bassin ne stagne pas et soit la plus propre possible. Ainsi une goulotte débordement, située juste au-dessus du niveau de l'eau, permettait de recueillir le trop-plein. Cette goulotte était bordée par une main courante en fer galvanisé. L'eau est chauffée toute l'année à une température d'environ 23-25 degrés.

Le terrain existant entre les façades latérales et postérieures de la piscine et l'Oise, était aménagé de verdure afin d'en faire un lieu de repos pour le public.

Seulement une dizaine d'années après l'ouverture, la piscine souffre déjà de dégradations et de vieillissement prématuré des installations (fuite dans le réservoir d'eau, tuyauterie et peintures en mauvais état, dysfonctionnement de l'installation électrique et de chauffage, obstruction des canalisations du fait d'une eau dure et pas d'adoucisseur d'eau, etc.). L'inspection départementale de la santé publique et de l'hygiène de l'Oise relève que « l'état de délabrement de la piscine, très anormal après quelques années seulement de fonctionnement, paraît résulter de grosses erreurs de technique qu'il aurait été facile d'éviter ». Par exemple, dans le hall, aucun système de ventilation et d'évacuation des buées n'était prévu ; la condensation en résultant a donc occasionnée la corrosion des éléments métallique et le pourrissement des boiseries.

Plusieurs devis sont proposés par Jacques Debat-Ponsan (1882-1942), architecte des Bâtiments civils et des palais nationaux, afin de remettre en état le bâtiment. La ville ne pouvant supporter de lourds travaux, le conseil municipal opte en 1939 pour que seuls les travaux urgents soient effectués, pour une valeur maximale de 400 000 francs.

Mais la Seconde Guerre mondiale est déclarée et ces travaux n'auront jamais lieu.

La reconstruction et la modernisation après la Seconde Guerre mondiale

La ville de Creil est lourdement endommagée par les bombardements de la guerre. La piscine est hors d'usage ; elle est occupée par un cinéma. Il faut attendre les années 1950 pour que la ville (dirigée par Gabriel Havez, maire de 1950 à 1963) décide de redonner sa fonction à la piscine et d'entreprendre des travaux de rénovation, de modernisation et d'extension, qui auront lieu entre 1961 et 1963 (pour un montant de 165 millions de francs, dont 80 millions de dommages de guerre et 15 millions de subventions de l'État). Les travaux sont confiés à l'architecte André Garnier. L'ancien bassin est détruit au profit d'un nouveau de 25 x 10 mètres (pour 1,2 à 3 mètres de profondeur), dimensions homologuées permettant d'accueillir des compétitions. Les vestiaires sont réorganisées. Les douches et les cabines de bains sont conservées, mais leur nombre est réduit. Les bains-douches sont utilisés jusque dans les années 1980. Des systèmes modernes de chauffage et d'épuration sont installés, ainsi qu'une grande cheminée de 21 mètres. L'ensemble de la structure en béton armé est renforcée. Les façades, dont le style historique n'était plus à l'ordre du jour, sont modernisées et recouvertes d'un enduit blanc, prenant un aspect plus fonctionnel. De même, toutes les fioritures décoratives intérieures sont éliminées. Le bâtiment d'accueil donnant sur la rue est agrandi et équipé sur trois étages de plusieurs logements et de locaux administratifs. Des logements longeaient également la façade sud de la piscine. Le gardien de la piscine y était d'ailleurs logé. Ainsi, depuis la rue, la piscine s'apparentait, jusque récemment, à un immeuble de rapport. La façade postérieure de l'édifice est entièrement ouverte par une grande baie vitrée, permettant d'augmenter la luminosité dans le hall du bassin. Un grand portique en béton armé de 2,20 m de portée, surmonte l'arrière du bassin : il permet de supporter l'étage supérieur. La voûte en berceau, percée de pavés de verre rectangulaires, est conservée.

La nouvelle piscine est inaugurée en grande pompe le 25 janvier 1964 par Antoine Chanut (maire de Creil de 1963 à 1977) (cf. en annexe son discours d'inauguration, lors duquel il raconte les déboires de la piscine pendant la guerre).

La réhabilitation de la piscine, entre 2000 et 2013

Dès 2000, la municipalité de Creil envisage la réhabilitation de sa piscine, qui souffre d'un manque d'attractivité. Suite à une étude, elle choisit de conserver l'ancienne piscine, afin de valoriser ce bâtiment ancien, qui a connu une histoire mouvementée et qui bénéficie en outre d'un emplacement privilégié dans la ville. La rénovation de cet équipement s'inscrit par ailleurs dans les objectifs de revitalisations urbaines du Plan Local d'Urbanisme. Pour mener à bien ce projet, la ville recrute en 2005 une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO). Ainsi, le bureau d'étude Sport-Loisirs-Concept est chargé d'effectuer un diagnostic de la piscine et de ses installations et d'émettre plusieurs scénarii de réhabilitation possible. Il en ressort notamment de cette analyse que la piscine est trop sombre, que son esthétique la rend invisible depuis l'extérieur (apparentée à une usine ou à un immeuble de rapport), que l'unique bassin ne répond plus aux besoins actuels du public, et que le bâtiment est vieillissant, tant d'un point de vue sanitaire que technique. La structure générale (gros-œuvre en béton armé) était par contre plutôt en bon état.

Deux scénarii sont proposées. La municipalité opte pour le second (solution estimée la plus chère) qui propose de développer l'activité piscine, avec l'augmentation de la surface de plan d'eau. Le projet est élaboré dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). L'objectif est de remanier le bassin existant, de créer un bassin balnéo-ludique à travers une extension, d'imaginer un espace bien-être (avec sauna et hammam), de remanier complètement les vestiaires et les sanitaires, d'installer de nouveaux locaux pour les clubs et pour une infirmerie, de reconstruire complètement l'espace d'accueil afin qu'il soit plus ouvert sur la rue et attractif, d'améliorer les locaux administratifs, et enfin de mettre aux normes les installations techniques et l'accessibilité.

Un concours est lancé auprès des agences d'architecture. Le cabinet Duval et Raynal, qui s'est déjà démarqué pour la réalisation de plusieurs centres aquatiques, est retenu en 2009. Les travaux débutent en juillet 2011 et prennent fin à l'été 2013. La piscine est inaugurée fin juin 2013.

1. Louis Bonnier, architecte.

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Creil. Série M ; sous-série 1M : 1M26. **Projet de bains municipaux et de lavoir établi par l'architecte Pestre. Plans et devis, 1920-1921.**
- AC Creil. Série M ; sous-série 1M : 1M27. **Piscine, bains-douches et lavoir : plans et devis des architectes Pestre et Lablaude, 1922-1930.**
-

AC Creil. Série M ; sous-série 1M : 1M29. **Avis de la commission des bâtiments civils sur le projet de bains-douches (1922); adjudications publiques pour les travaux de gros-œuvre; concours pour les travaux de spécialité; 1923.**

- AC Creil. Série M ; sous-série 1M : 1M30. **Contrat entre la Ville de Creil et Jules Bafoil, président fondateur de l'œuvre française d'hygiène qui est chargé de la construction et de l'aménagement des bains-douches, de la piscine et du lavoir, 1922. Correspondance du maire avec Bafoil, 1922-1930, et avec Pestre, 1924-1930.**
- AC Creil. Série M ; sous-série 1M : 1M34. **Piscines, bains-douches : paiement des entrepreneurs et sommations d'huissiers contre ceux qui n'avancent pas les travaux, 1924-1933.**
- AC Creil. Série M ; sous-série 1M : 1M36. **Construction d'une balustrade le long de la façade de la piscine (côté Oise), plan et devis de l'architecte Pestre, 1926. Achat de l'immeuble Lequenne en vue de l'extension éventuelle de la piscine, 1927-1930.**
- AC Creil. Série M ; sous-série 1M : 1M38. **Bains-douches, piscine et lavoir : projet de remise en état sous la direction de l'architecte Jacques Debat-Ponsan, plans techniques et devis, 1932-1939.**

Documents figurés

- **[Vue du bassin de la piscine de Creil]**, tirage photographique noir et blanc, [vers 1930] (AC Creil ; sans côte, dossier de documentation sur la piscine de Creil).
- **Creil (Oise) - La piscine municipale**, carte postale, J.B. éditeur, [vers 1930] (coll. part.).
- **Creil (Oise) - Le Pont de fer, l'île avec la piscine, et le pont de pierre (XVIIIe s.)**, carte postale, coll. Verdier, Combier Imprimeur Mâcon éditeur, [vers 1930] (coll. part.).
- **Creil (Oise) - La Piscine, le Coteau Saint-Médard, et la petite Orangerie du XVIIIe siècle, classée maintenant monument historique**, carte postale, [vers 1925-1930] (coll. part.).
- **[Creil (Oise) - Le pont et la piscine]**, carte postale, [vers 1930] (coll. part.).
- **Creil (Oise) - La Piscine et le Pont**, carte postale, Vandenhove (Liancourt) éditeur, [vers 1930] (coll. part.).
- **Creil (Oise) - Le pont de fer, l'île avec la piscine, et le pont de pierre**, carte postale colorisée, coll. Verdier-Delattre, CIM (Combier Imprimeur Mâcon) éditeur, [vers 1930] (coll. part.).
- **Creil (Oise) - La Piscine**, carte postale, Vandenhove (Liancourt) éditeur, [vers 1930] (coll. part.).
- **Creil (Oise) - Le Pont et la Piscine**, carte postale, Jolain éditeur, [vers 1930] (coll. part.).
- **Creil (Oise) - La Piscine et la rue de la République**, carte postale, [vers 1960-1970] (coll. part.).
- **Ville de Creil, projet de bains municipaux, élévation de la façade sur rue et coupe transversale**, plan dessiné par E. Pestre, architecte, 25 octobre 1920 (AC Creil ; 1M26).
-

Ville de Creil, projet de bains municipaux, élévation de la façade sur rue et coupe transversale, plan dessiné par E. Pestre, architecte, 25 août 1921 (AC Creil ; 1M26).

- **Ville de Creil, projet de bains municipaux, plan du sous-sol, plan du rez-de-chaussée et plan du 1er étage**, plans aquarellés dessinés par E. Pestre, architecte, 25 août 1921 (AC Creil ; 1M26).
- **Ville de Creil, département de l'Oise, arrondissement de Senlis, projet de piscine, bains-douches et bains-chauds, coupe longitudinale**, tirage diazographique, plan dessiné par E. Pestre et L. Lablaude, 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).
- **Ville de Creil, département de l'Oise, arrondissement de Senlis, projet de piscine, bains-douches et bains-chauds, façade postérieure**, tirage diazographique, plan dessiné par E. Pestre et L. Lablaude, 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).
- **Ville de Creil, département de l'Oise, arrondissement de Senlis, projet de piscine, bains-douches et bains-chauds, façade principale**, tirage diazographique, plan dessiné par E. Pestre et L. Lablaude, 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).
- **Ville de Creil, département de l'Oise, arrondissement de Senlis, projet de piscine, bains-douches et bains-chauds, façade latérale gauche, côté escalier**, tirage diazographique, plan dessiné par E. Pestre et L. Lablaude, 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).
- **Ville de Creil, département de l'Oise, arrondissement de Senlis, projet de piscine, bains-douches et bains-chauds, façade latérale**, tirage diazographique, plan dessiné par E. Pestre et L. Lablaude, 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).
- **Ville de Creil, département de l'Oise, arrondissement de Senlis, projet de piscine, bains-douches et bains-chauds, coupe transversale**, tirage diazographique, plan dessiné par E. Pestre et L. Lablaude, 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).
- **Ville de Creil, département de l'Oise, arrondissement de Senlis, projet de piscine, bains-douches et bains-chauds, plan du rez-de-chaussée**, tirage diazographique, plan dessiné par E. Pestre et L. Lablaude, 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).
- **Vues de la piscine en 2006**, photographies, Sport-Loisirs-Concept, 2006. In : Sport Loisirs Concept / Ville de Creil, *Rapport d'étude, mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de la piscine municipale*, juin 2006 (AC Creil ; dossier de documentation sur la piscine de Creil).

Bibliographie

- **Les oeuvres sociales de Jules Uhry**. Creil, Imprimerie Nouvelle, 1932.
p. 37-39
- FOUCHERE, Berthe. **Les réalisations sociales de Creil : la piscine**. *Le Populaire : journal-revue hebdomadaire de propagande socialiste et internationaliste*, 10 octobre 1933.
- GOURRU, Simon. **La piscine de Creil, rénovée deux fois en 90 ans**. *Le Parisien*, 27 août 2016.

Liens web

- Vidéo de présentation de la réhabilitation de la piscine de Creil. (c) Direction de la communication et des relations publiques, Ville de Creil, 2012. : <http://www.dailymotion.com/video/xs4jmr>

Annexe 1

Les œuvres sociales de Jules Uhry, 1932.

"Les bains scolaires

Il y avait un autre mode d'hygiène que les enfants devaient apprendre. Aussitôt après la construction de la Piscine, Jules Uhry et la municipalité de Creil décident que les enfants des écoles pourront aller à la piscine gratuitement, prendre des bains et apprendre à nager. Chaque semaine et pendant toute l'année, 240 garçons et 60 filles des Ecoles de Creil fréquentent la piscine. [...]

En voulant que le bain scolaire soit obligatoire et gratuite, Jules Uhry et ses amis ont conscience d'avoir fait œuvre éminemment utile : "Mens sana in corpore sano" dit un proverbe latin. Un esprit sain dans un corps sain.

L'enfant propre sera mieux portant. L'essentiel était de faire prendre à certains enfants l'habitude de propreté, dont malheureusement – et nous le déplorons – ils ne trouvent aucun exemple au foyer. Une race propre va vers le rajeunissement ; une race sale, vers la pourriture et l'avachissement.

Nous faisons ici aucun reproche ; nous voulons seulement que tous aillent vers le maximum de bien-être et de santé.

De plus, les enfants apprennent à nager ; et ne serait-ce que la satisfaction de les voir échapper maintenant, ou plus tard quand ce seront des hommes, à la noyade, justifierait les mesures prises par la Municipalité ?

N'est-ce pas un enseignement d'humanité et de solidarité ?"

Les oeuvres sociales de Jules Uhry, 1932, p. 37.

Annexe 2

Discours d'inauguration de la piscine de Creil, le 25 janvier 1964.

"Enfin, la piscine : depuis de longs mois, chacun regardait de ce côté et s'interrogeait. Quand sera-t-elle ouverte ? La voici.

J'espère qu'elle vous plaira. Elle n'a pas été conçue pour organiser de grands spectacles, mais pour permettre aux Creillois de se livrer aux plaisirs de la natation, quelle que soit la saison.

Cette piscine a une histoire déjà longue. C'est le 12 septembre 1926 que Jules Uhry l'inaugura...

C'était une initiative révolutionnaire pour l'époque, digne de rivaliser avec Tourcoing et ses fameux enfants de Neptune. Aussi l'opposition s'acharna-t-elle sur son député-maire. Quel gouffre. Que devienne les finances communales ? Que de centimes additionnels en perspective, et surtout que ce diable d'homme ne s'en tenait pas là : il construisait un stade-vélodrome, deux E.N.P., lançait le syndicat intercommunal des eaux et des égouts, la maternité. L'histoire jugera, à l'habitude de dire l'homme l'action face aux tracasseries de ses contemporains. L'histoire a jugé et aujourd'hui tous les Creillois sont unanimes : Jules Uhry a bien mérité de la ville de Creil.

En 1939, l'état matériel de la belle piscine laissait, paraît-il, à désirer, mais de plus grave événements se préparaient, qui allaient la rendre inutile. Les troupes françaises, pour protéger leur retraite, font sauter le pont et piscine était trop près pour qu'elle restât intacte. Puis les Creillois, comme tous les Français, ont d'autres soucis et la piscine désaffectée est aménagée en salle de cinéma pour remplacer un cinéma détruit rue Jules-Juillet. Seuls les bains-douches continueront à fonctionner jusqu'en 1960.

Un pont provisoire, construit en février 1942, sauta à nouveau en août 1944. Cette fois-ci, c'étaient les Allemands qui protégeaient leur retraite. Mais cette nouvelle déflagration n'arrangea pas les affaires de notre piscine.

Après la guerre, on revient dans un Creil meurtri. Il faut reconstruire, mais il y a des ordres d'urgence à respecter. Des impératifs financiers aussi. D'abord, loger les habitants, refaire le pont, les rues, les places. La piscine restera un cinéma jusqu'à ce que l'Univers soit reconstruit rue Jules-Uhry.

A ce moment, Gabriel Havez pense à redonner la piscine aux Creillois. Le conseil municipal actuel, le 27 octobre 1961, vote le plan de financement. Il est donc faux de dire que la reconstruction a duré de nombreuses années. Il s'agissait non de faire une piscine nouvelle, mais d'utiliser ce qui restait de l'ancienne, car il fallait utiliser les dommages de guerre.

Ici, permettez-moi de rendre hommage à tous ceux qui ont participé à cette œuvre : l'architecte M. Garnier, les entrepreneurs et leurs ouvriers, les services techniques de la ville, qui ont collaboré à cette restauration et de les en remercier publiquement. Il n'est pas si facile de faire du neuf avec du vieux.

Ce que coûte cette piscine ? Cent soixante-cinq millions. Les dommages de guerre ont donné quatre-vingts millions, l'État quinze millions de subvention. La charge supportée par la ville est de soixante-dix-millions.

Aujourd'hui, nous remettons entre les mains des Creillois la plus belle piscine existant dans le département. Le bassin allongé, porté de vingt à vingt-cinq mètres, permettra désormais les compétitions. Nous espérons qu'en quelques années toute la jeunesse de Creil aura appris à nager et que les adultes trouveront à une source de saines distractions.

Je ne saurais terminer sans saluer la mémoire de notre regretté maire, Gabriel Havez, car si cette piscine est enfin là, étincelante de toutes ses peintures neuves, prête à fonctionner, c'est à lui que nous le devons. C'est lui qui, faisant face à des difficultés de tout ordre, a réussi à mener l'œuvre à bien. Son équipe vous présente aujourd'hui le résultat de ses efforts.

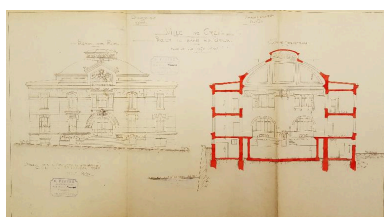
Tous les détails de cette installation ne sont pas encore au point...

Avec la piscine, est à peu près terminée la reconstruction de Creil, mais maintenant de nouveaux besoins se font jour car le Creil de Jules Uhry et de Jean Biondi a peu à peu mué en un ensemble beaucoup plus vaste et qui donne le vertige à ceux qui sont chargés de vous administrer. De nouveaux et nombreux problèmes se posent : la jeunesse de plus en plus nombreuse, n'y a-t-il pas, en 1963, 1011 naissances pour 184 décès ? Cette jeunesse demande des écoles, des lycées, des aménagements sportifs, des maisons de jeunes ; les adultes ont besoin de salles de fêtes ou de réunions. Il faut penser aux foyers de vieux ; la circulation devient un problème de plus en plus angoissant.

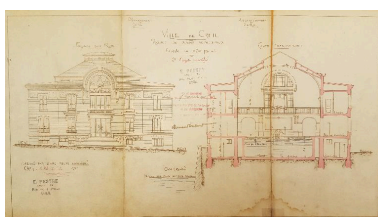
Jules Uhry a, autrefois, tiré une traînée sur l'avenir. C'était dangereux, des esprits timorés le lui ont violemment reproché, il a gagné. Nous devons méditer la leçon donnée par ce grand maire, ne pas hésiter à regarder l'avenir bien en face. Je souhaite que cette piscine serve de maillon entre ce qu'avait réalisé le Creil d'autrefois et ce que souhaite réaliser le grand Creil d'aujourd'hui et de demain. »

Extrait du discours du maire Antoine Chanut lors de la nouvelle inauguration de la piscine de Creil, le 25 janvier 1964.

Illustrations



Elévation de la façade sur rue et coupe transversale. Plan dressé le 25 octobre 1920, par E. Pestre, architecte. Il s'agit du projet initial, modifié dès 1921 (AC Creil ; 1M26).
Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005080NUCA



Elévation de la façade sur rue et coupe transversale, E. Pestre architecte, 25 août 1921 (AC Creil ; 1M26).
Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005078NUCA



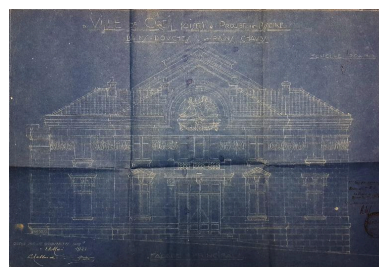
Plans du sous-sol, du premier étage et plan de situation, dressés le 25 août 1921 par E. Pestre, architecte (AC Creil ; 1M26).
Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005079NUCA



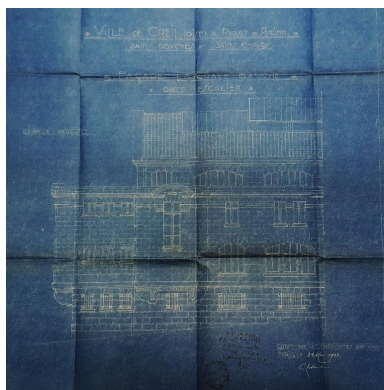
Coupe longitudinale. Plan dressé par les architectes Pestre et Lablaude, le 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).
Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005081NUCA



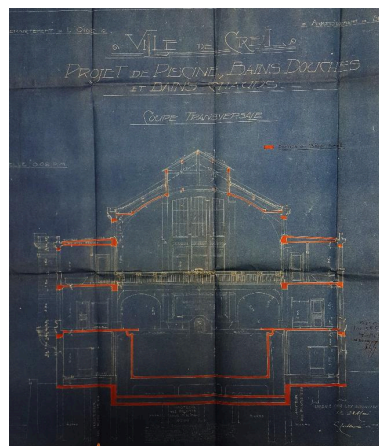
Façade postérieure. Plan dressé le 22 mai 1922 par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27).
Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005082NUCA



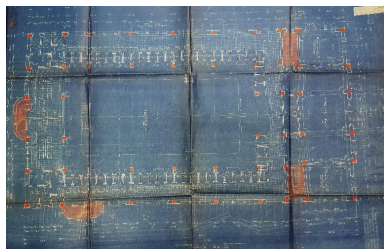
Elévation de la façade principale sur rue. Plan dressé le 22 mai 1922, par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27).
Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005083NUCA



Elévation de la façade latérale. Plan dressé le 22 mai 1922 par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27).
Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005085NUCA



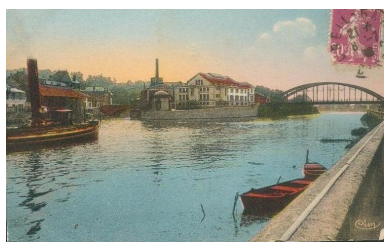
Elévation de la façade latérale gauche, côté escalier. Plan dressé le 22 mai 1922 par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27). Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005084NUCA



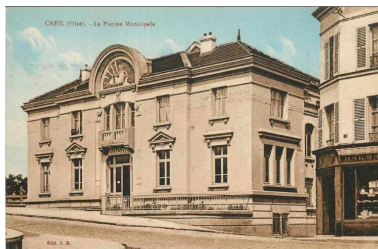
Plan du rez-de-chaussé, dressé par E. Pestre et Lablaude, le 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27). Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005087NUCA



Façade de la piscine et le pont métallique de Creil. Carte postale, vers 1930 (coll. part.). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005074NUCA



Vue de la piscine de Creil, sur la pointe de l'île Saint-Maurice, au bord de l'Oise. Carte postale colorisée, vers 1930 (coll. part.). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005075NUCA



Façade de la piscine de Creil en 1926, carte postale, vers 1930 (coll. part.). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005070NUCA



Le pont métallique menant à la piscine de Creil. Carte postale, vers 1930 (coll. part.). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005077NUCA



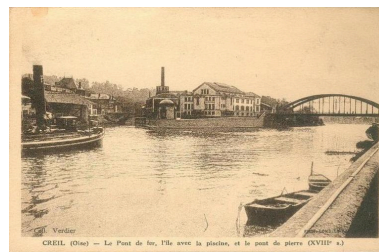
A droite de l'image, vue de la façade sur l'Oise de la piscine de Creil, carte postale, vers 1925-1930 (coll. part.). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005072NUCA



Coupe transversale. En rouge : les parties en béton armé. Plan dressé le 22 mai 1922 par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27). Autr. Jules, Edouard Pestre, Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005086NUCA



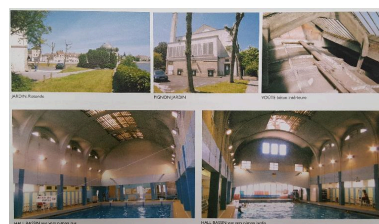
La façade de la piscine, carte postale, vers 1930 (coll. part.). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005076NUCA



Vue de la piscine à la pointe de l'île Saint-Maurice, carte postale, vers 1930 (coll. part.). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005071NUCA



L'Oise et le pont métallique, avec en arrière-plan, la piscine de Creil. Carte postale, vers 1930 (coll. part.). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176005073NUCA



Photographie ancienne de l'intérieur de la piscine de Creil, vers 1930 (AC Creil).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005069NUCA



La pointe de l'Île-Saint-Maurice : façade nord de la piscine, pavillon du XVIIIe siècle, et pont; vue depuis le quai d'Amont.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000067NUC2A

Vue de la façade de la piscine après rénovation en 1964, carte postale, vers 1960-1970 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005088NUCA



Vue générale de la façade nord, côté Oise.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20176005089NUCA

Vues diverses de la piscine en 2006 (état suite à la rénovation de 1963). Photographies issues d'un rapport d'étude réalisé en juin 2006 par la société Sport Loisirs Concept pour la Ville de Creil (AC Creil).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176005104NUCA



Vue, depuis de la rue Jules Michelet, de la pointe de l'Île-Saint-Maurice ; façade sud de la piscine, faisant face au pavillon, dit "Temple de l'Amour", construit en 1750 et classé Monument Historique en 1924, pendant la construction de la piscine.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000042NUC2A



Façade sud, entièrement vitrée et abritant les nouveaux bassins ludiques.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000043NUC2A



Vue de la façade sud, avec l'extension abritant les nouveaux bassins ludiques.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20176005092NUCA



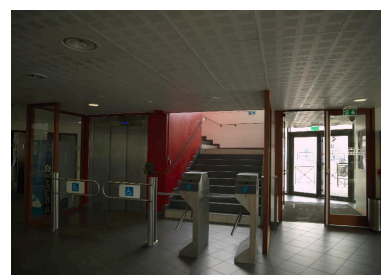
Façade d'entrée sur rue.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000066NUC2A



Façade d'entrée (sur rue), aujourd'hui entièrement vitrée.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000065NUC2A



Hall d'entrée de la piscine : guichet-caisse.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet

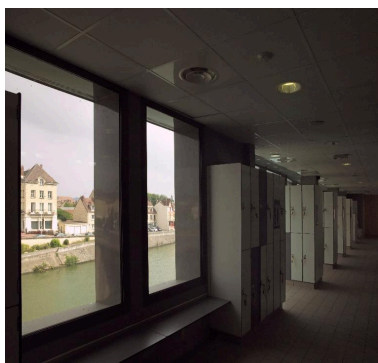


Hall d'entrée de la piscine : tourniquets menant aux vestiaires.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000064NUC2A

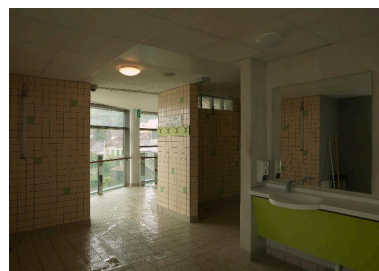
IVR32_20176000063NUC2A



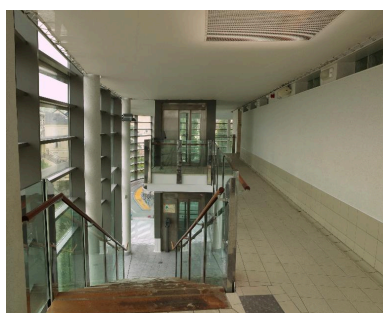
Vue générale des vestiaires (casiers et cabines individuelles).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000057NUC2A



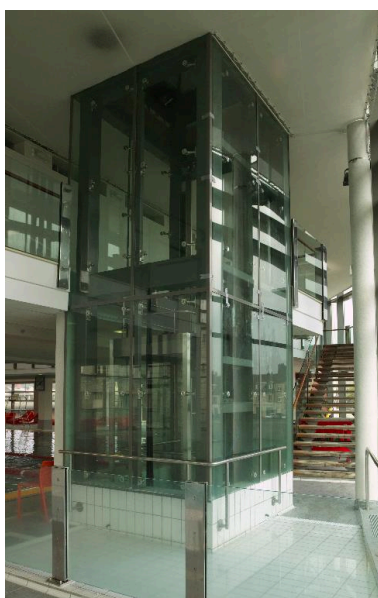
Espace vestiaires (casiers de rangement individuels à clefs); avec vue dégagée sur l'Oise.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000056NUC2A



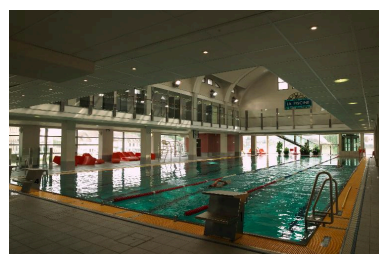
Douches.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000055NUC2A



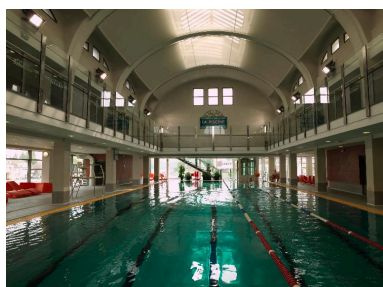
Escalier menant des vestiaires aux bassins.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000054NUC2A



Ascenseur permettant d'accéder aux vestiaires à l'étage : l'accessibilité pour tous est aujourd'hui obligatoire dans toutes les piscines.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000053NUC2A



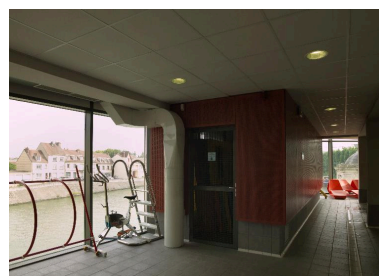
Vue générale du bassin de natation.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000045NUC2A



Vue générale de la halle de bassin ; la structure d'origine de la voûte en berceau à arcs en plein cintre a été conservée ; les cabines et les

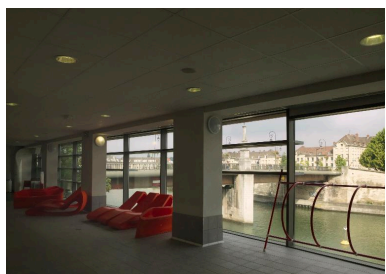


Vue générale du bassin sportif, détail des tremplins. A l'étage, se trouvent les vestiaires.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000047NUC2A



Ancien emplacement des douches (aujourd'hui local de rangement de matériel).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000048NUC2A

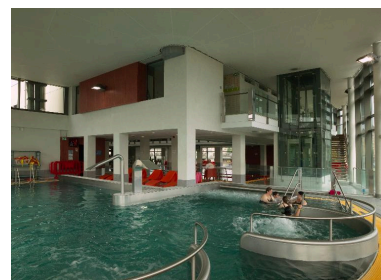
douches étaient autrefois situées
derrière les piliers du rez-de-chaussée.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000046NUC2A



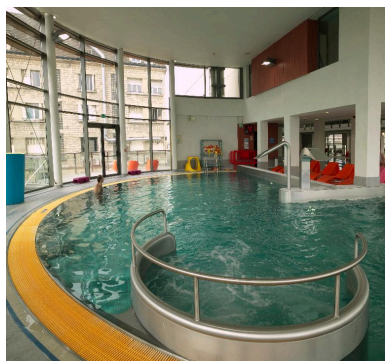
Les anciennes cabines de déshabillage
ont été supprimées, au profit d'une
prolongation des plages du bassin
et d'une ouverture sur l'extérieur.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000049NUC2A



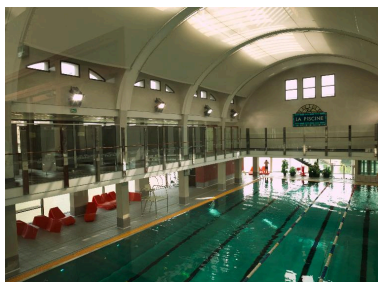
Des chaises longues sont mises à
la disposition des baigneurs sur les
plages du bassins, et permettent
de profiter de la vue sur l'Oise
grâce aux grandes baies vitrées.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000050NUC2A



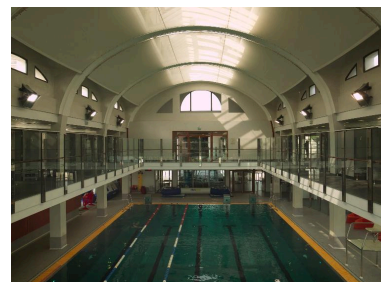
Bassin de balnéothérapie
(avec jacuzzi et jets massants).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000051NUC2A



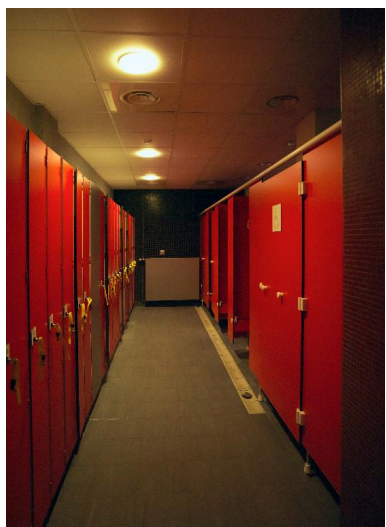
Le bassin balnéo a une forme
ronde, plus ludique; et s'ouvre
sur le paysage urbain et paysager
extérieur par de grandes baies vitrées.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000052NUC2A



Vue générale du bassin depuis l'étage.
L'éclairage zénithal est d'origine,
mais les pavés de verre ont été
remplacés par un velum anti-bruit.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000058NUC2A



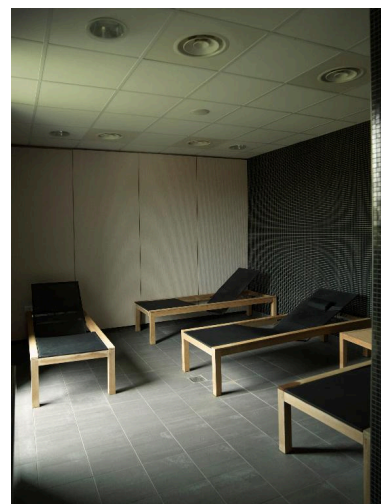
Vue générale du bassin vers l'entrée.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000059NUC2A



Vestiaires de l'espace bien-
être : casiers et cabines.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet



Espace bien-être : douches,
sauna et hammam.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000037NUC2A



Espace bien-être : salle de repos.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000038NUC2A

IVR32_20176000036NUC2A



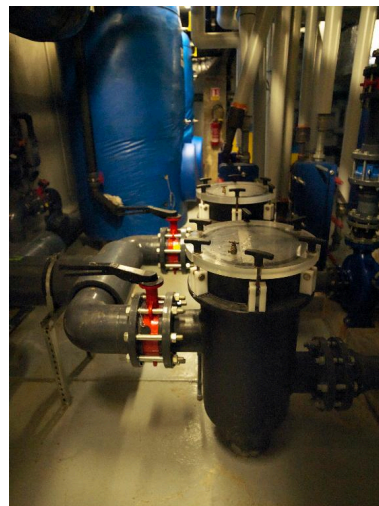
Entrée des locaux techniques en sous-sol.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000039NUC2A



Vue générale de la machinerie en sous-sol ; à droite les ballons d'eau chaude.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000061NUC2A



Détail du système renouvellement de l'eau : les filtres.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000062NUC2A



Vestige d'un carreau de faïence émaillé d'un motif de fleurs bleues, qui ornait la piscine à l'origine (1926).

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000040NUC2A



Vestiges de la structure en béton armé originelle (de 1926).

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176000041NUC2A

Dossiers liés

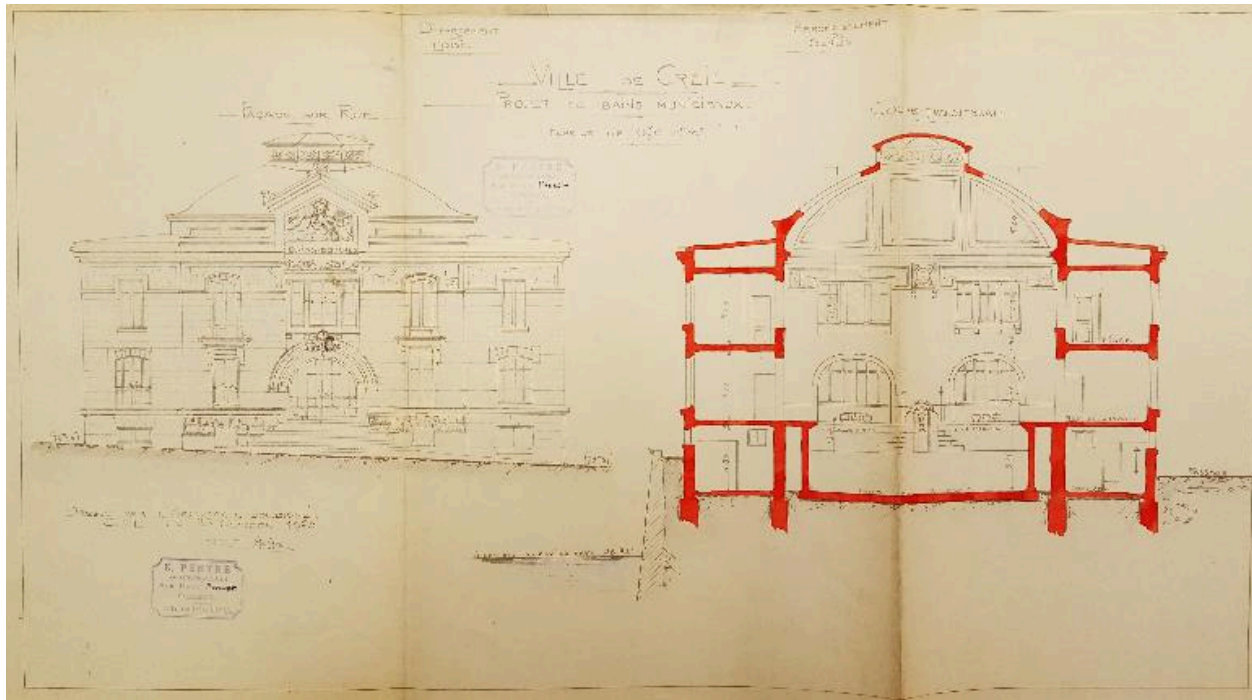
Dossiers de synthèse :

Les piscines municipales de l'entre-deux-guerres (IA99000030)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Laurence Schlosser

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



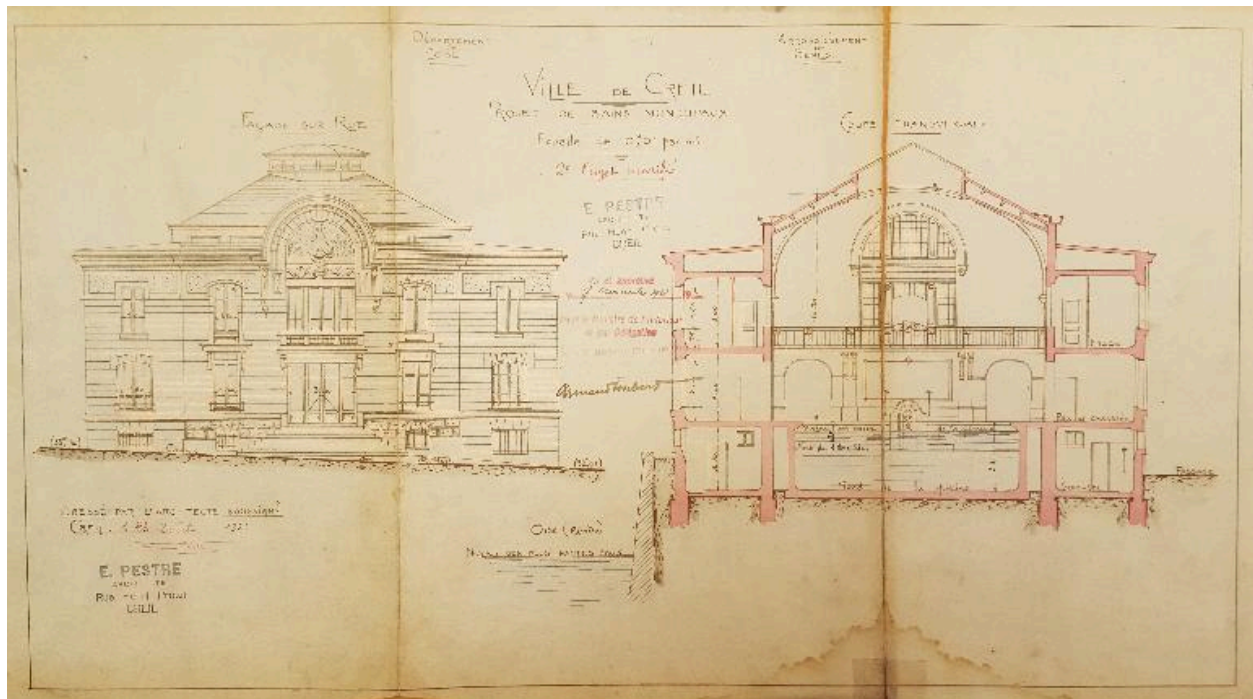
Elévation de la façade sur rue et coupe transversale. Plan dressé le 25 octobre 1920, par E. Pestre, architecte. Il s'agit du projet initial, modifié dès 1921 (AC Creil ; 1M26).

IVR32_20176005080NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



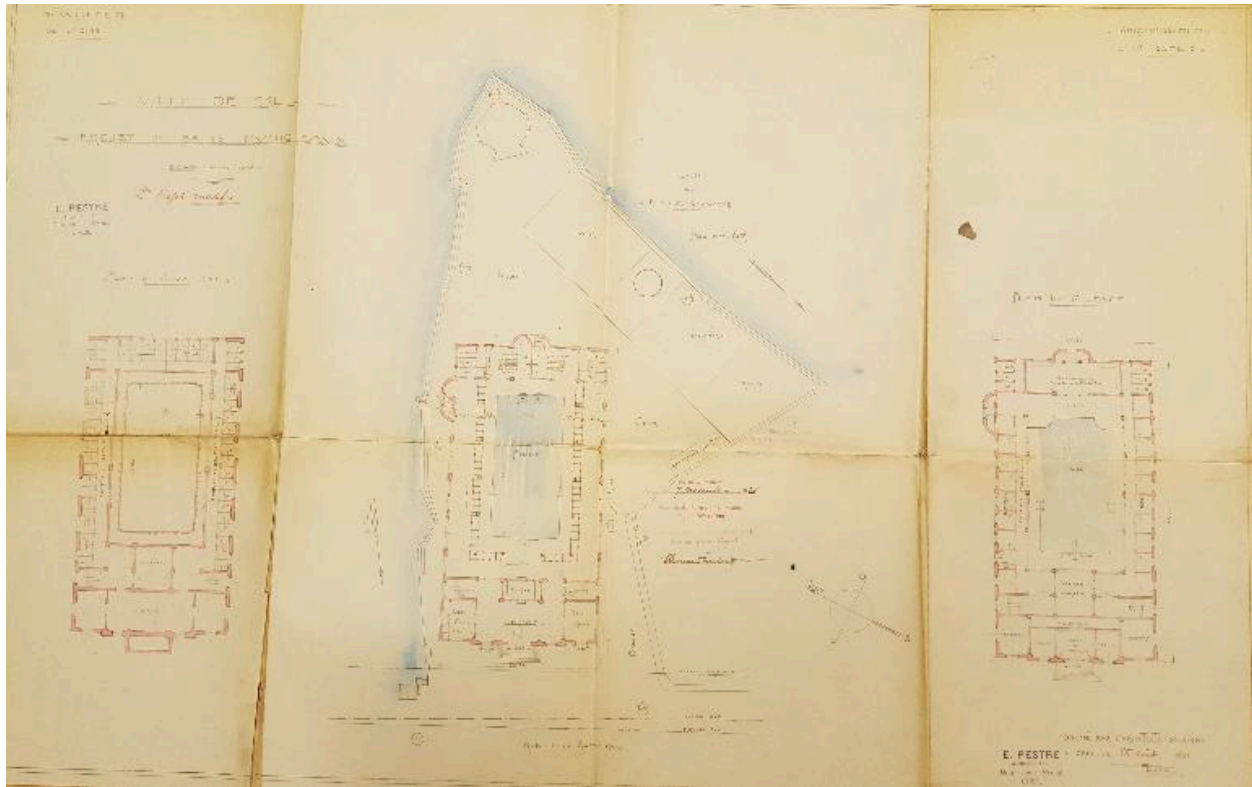
Elévation de la façade sur rue et coupe transversale, E. Pestre architecte, 25 août 1921 (AC Creil ; 1M26).

IVR32_20176005078NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



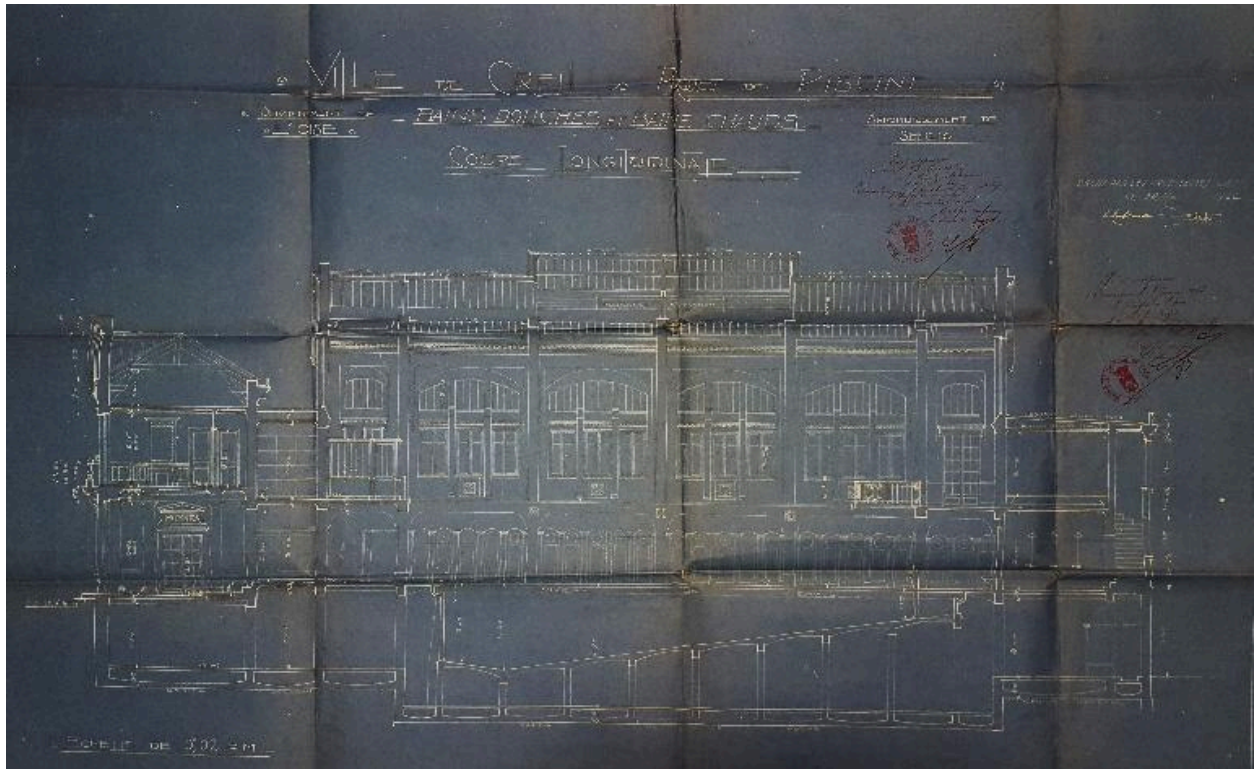
Plans du sous-sol, du premier étage et plan de situation, dressés le 25 août 1921 par E. Pestre, architecte (AC Creil ; 1M26).

IVR32_20176005079NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



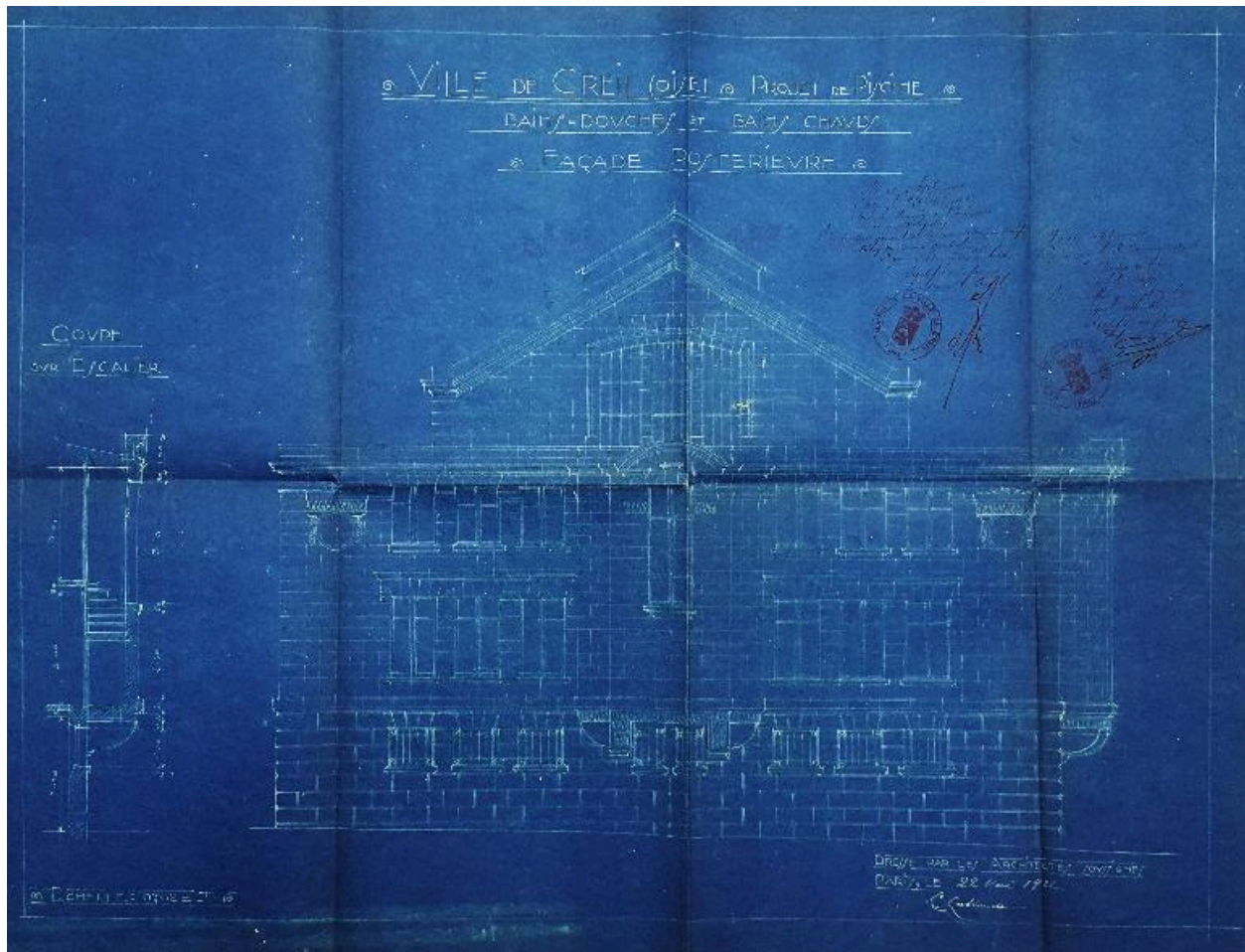
Coupe longitudinale. Plan dressé par les architectes Pestre et Lablaude, le 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).

IVR32_20176005081NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade postérieure. Plan dressé le 22 mai 1922 par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27).

IVR32_20176005082NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation de la façade principale sur rue. Plan dressé le 22 mai 1922, par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27).

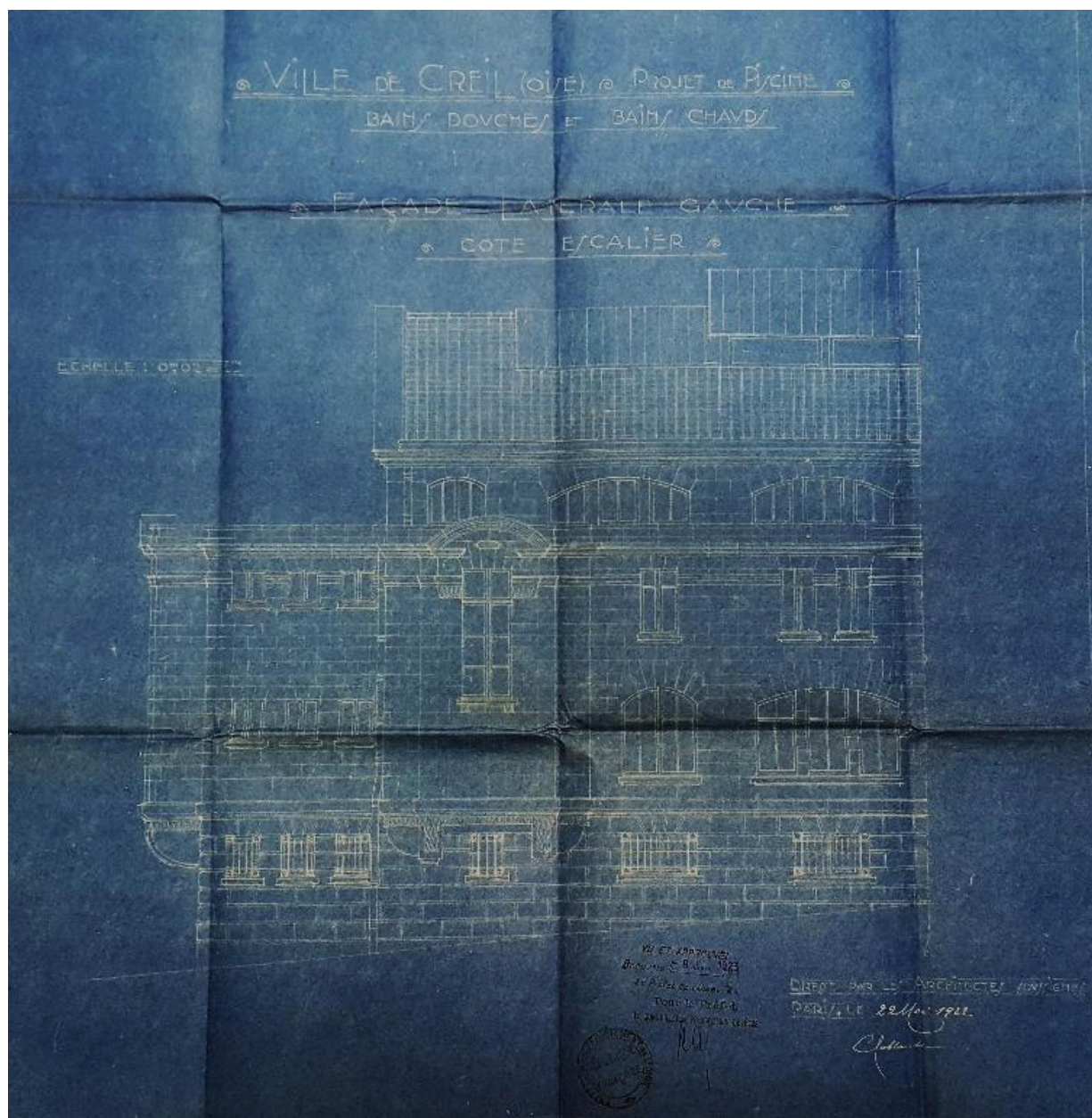
IVR32_20176005083NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation de la façade latérale gauche, côté escalier. Plan dressé le 22 mai 1922 par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27).

IVR32_20176005084NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



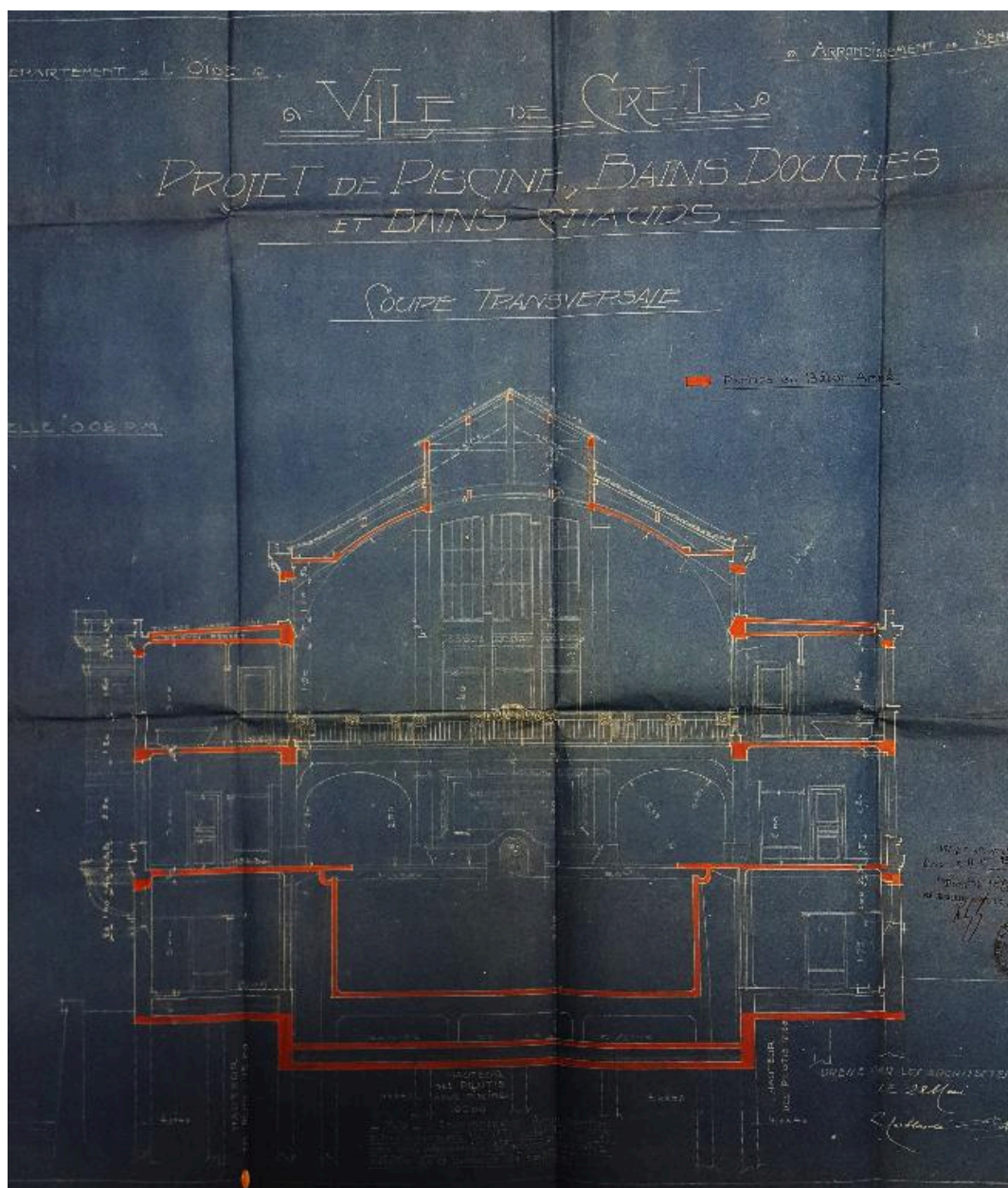
Elévation de la façade latérale. Plan dressé le 22 mai 1922 par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27).

IVR32_20176005085NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



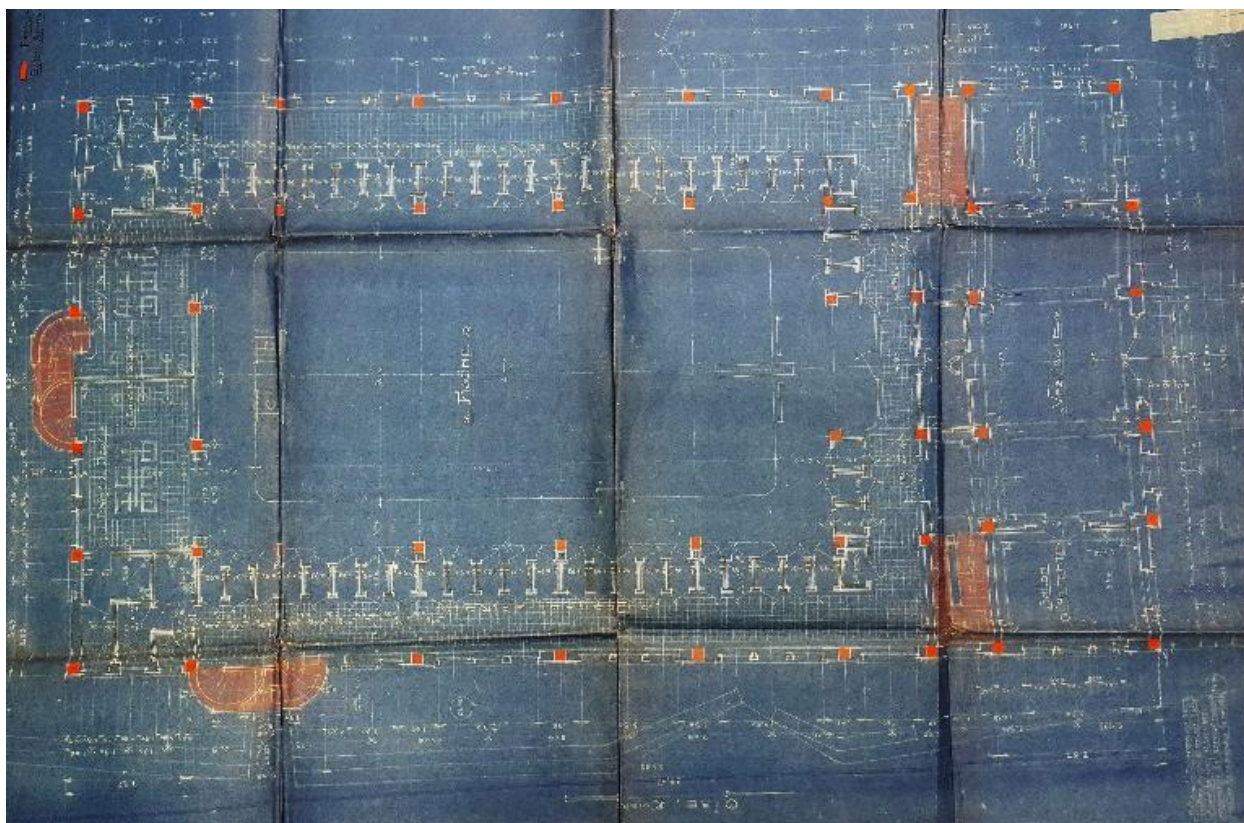
Coupe transversale. En rouge : les parties en béton armé. Plan dressé le 22 mai 1922 par les architectes Pestre et Lablaude (AC Creil ; 1M27).

IVR32_20176005086NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



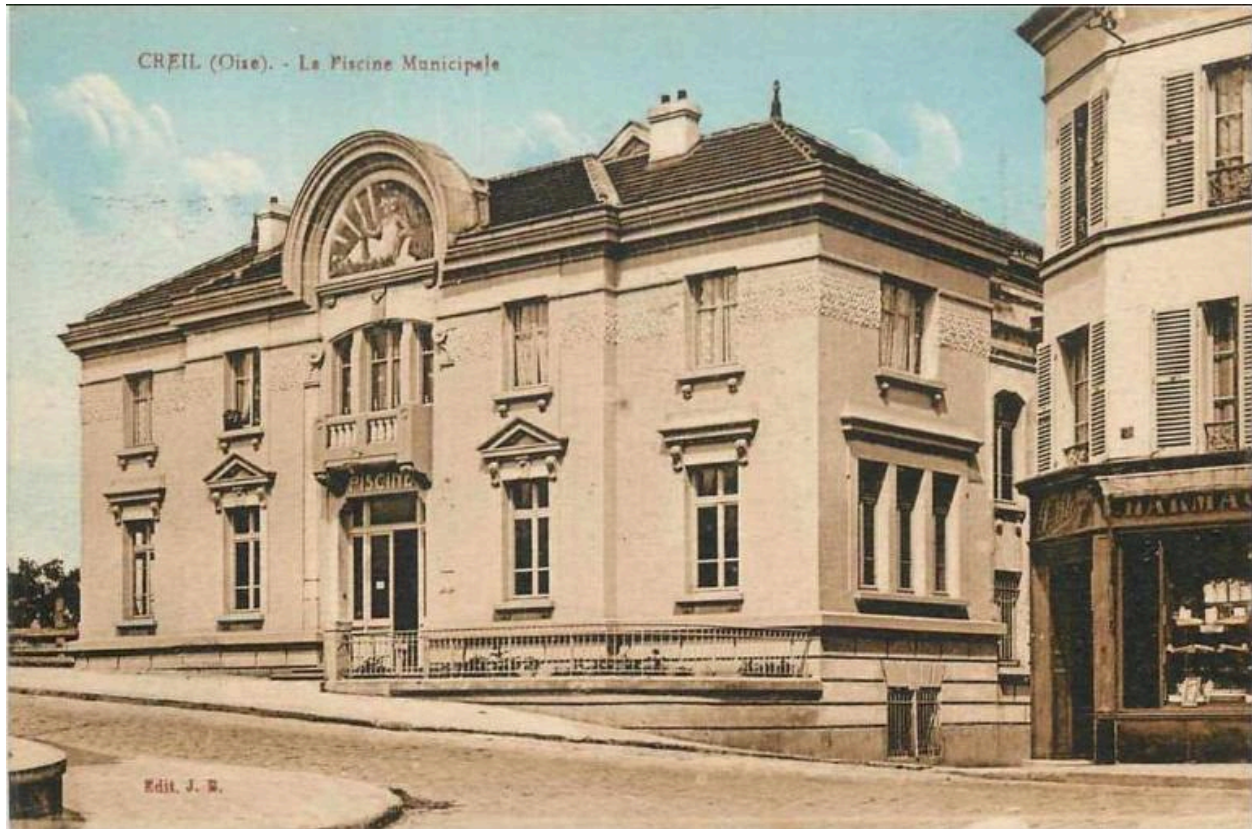
Plan du rez-de-chaussé, dressé par E. Pestre et Lablaude, le 22 mai 1922 (AC Creil ; 1M27).

IVR32_20176005087NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

Auteur du document reproduit : Jules, Edouard Pestre

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade de la piscine de Creil en 1926, carte postale, vers 1930 (coll. part.).

Référence du document reproduit :

- **Creil (Oise) - La piscine municipale**, carte postale, J.B. éditeur, [vers 1930] (coll. part.).

IVR32_20176005070NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La façade de la piscine, carte postale, vers 1930 (coll. part.).

Référence du document reproduit :

- **Creil (Oise) - La Piscine**, carte postale, Vandenhove (Liancourt) éditeur, [vers 1930] (coll. part.).

IVR32_20176005076NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade de la piscine et le pont métallique de Creil. Carte postale, vers 1930 (coll. part.).

Référence du document reproduit :

- **Creil (Oise) - La Piscine et le Pont**, carte postale, Vandenhove (Liancourt) éditeur, [vers 1930] (coll. part.).

IVR32_20176005074NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le pont métallique menant à la piscine de Creil. Carte postale, vers 1930 (coll. part.).

Référence du document reproduit :

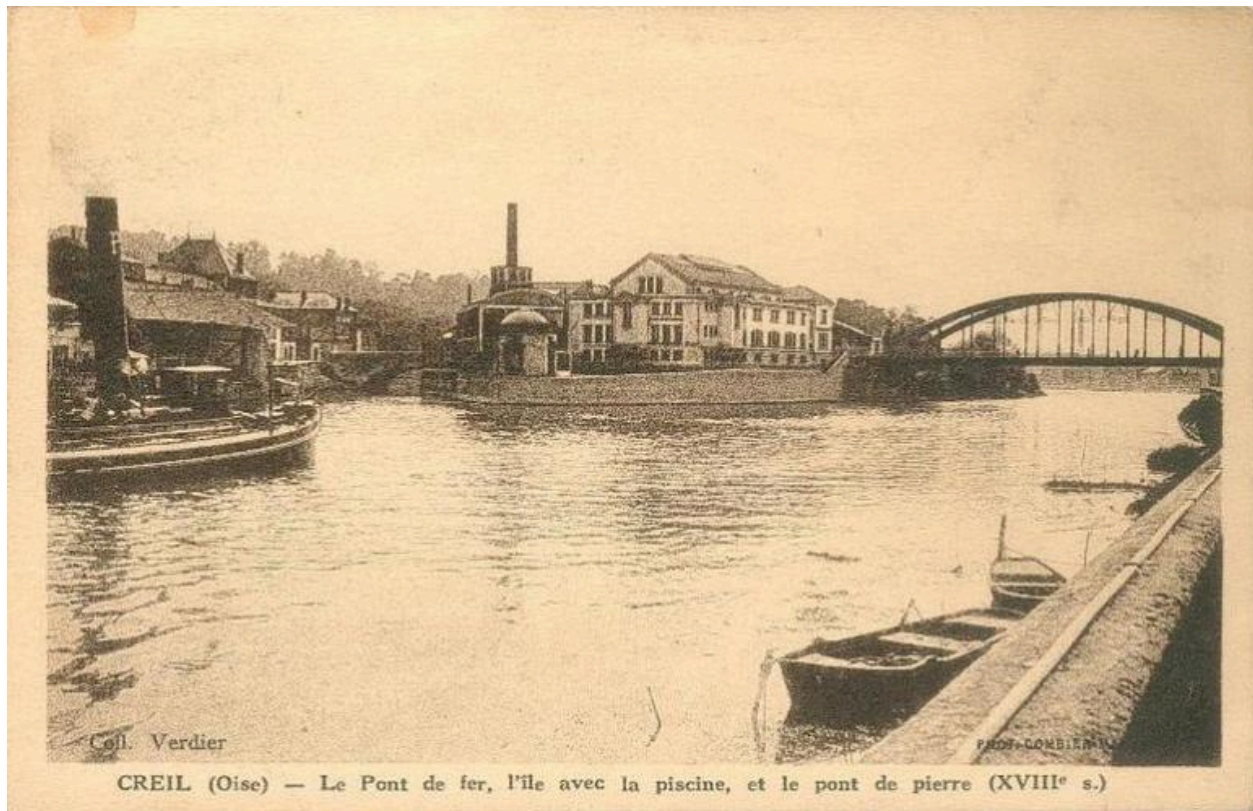
- **Creil (Oise) - Le Pont et la Piscine**, carte postale, Jolain éditeur, [vers 1930] (coll. part.).

IVR32_20176005077NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la piscine à la pointe de l'île Saint-Maurice, carte postale, vers 1930 (coll. part.).

Référence du document reproduit :

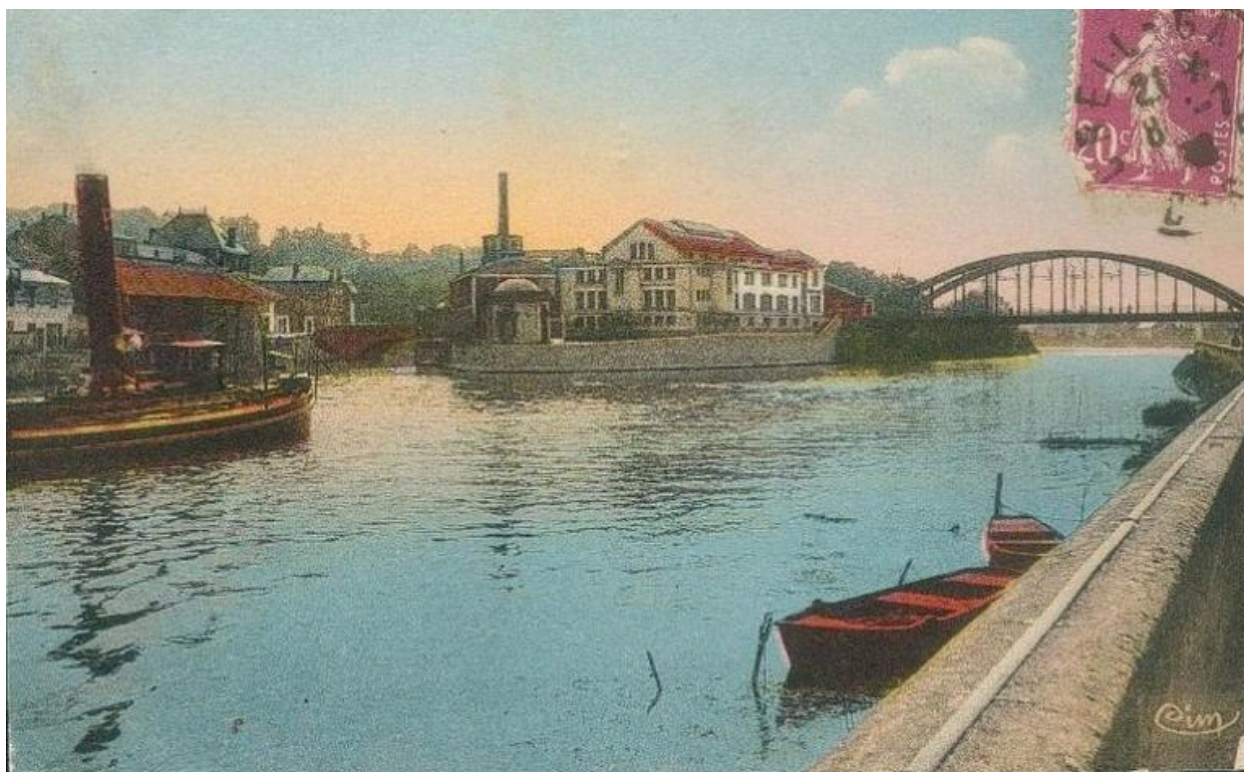
- **Creil (Oise) - Le Pont de fer, l'île avec la piscine, et le pont de pierre (XVIIIe s.)**, carte postale, coll. Verdier, Combiér Imprimeur Mâcon éditeur, [vers 1930] (coll. part.).

IVR32_20176005071NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la piscine de Creil, sur la pointe de l'île Saint-Maurice, au bord de l'Oise. Carte postale colorisée, vers 1930 (coll. part.).

Référence du document reproduit :

- **Creil (Oise) - Le pont de fer, l'île avec la piscine, et le pont de pierre**, carte postale colorisée, coll. Verdier-Delattre, CIM (Combiér Imprimeur Mâcon) éditeur, [vers 1930] (coll. part.).

IVR32_20176005075NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



A droite de l'image, vue de la façade sur l'Oise de la piscine, carte postale, vers 1925-1930 (coll. part.).

Référence du document reproduit :

- **Creil (Oise) - La Piscine, le Coteau Saint-Médard, et la petite Orangerie du XVIIIe siècle, classée maintenant monument historique**, carte postale, [vers 1925-1930] (coll. part.).

IVR32_20176005072NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'Oise et le pont métallique, avec en arrière-plan, la piscine de Creil. Carte postale, vers 1930 (coll. part.).

Référence du document reproduit :

- [Creil (Oise) - Le pont et la piscine], carte postale, [vers 1930] (coll. part.).

IVR32_20176005073NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Photographie ancienne de l'intérieur de la piscine de Creil, vers 1930 (AC Creil).

Référence du document reproduit :

- [Vue du bassin de la piscine de Creil], tirage photographique noir et blanc, [vers 1930] (AC Creil ; sans côte, dossier de documentation sur la piscine de Creil).

IVR32_20176005069NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade de la piscine après rénovation en 1964, carte postale, vers 1960-1970 (coll. part.).

Référence du document reproduit :

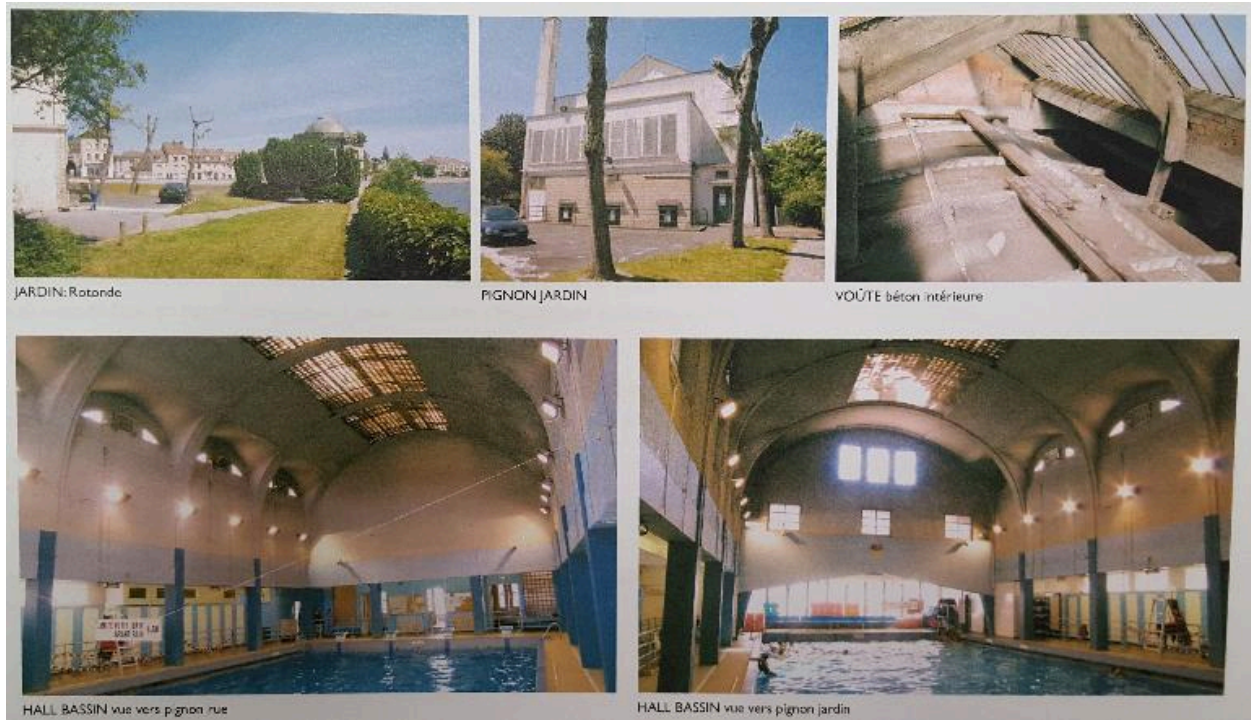
- **Creil (Oise) - La Piscine et la rue de la République**, carte postale, [vers 1960-1970] (coll. part.).

IVR32_20176005088NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vues diverses de la piscine en 2006 (état suite à la rénovation de 1963). Photographies issues d'un rapport d'étude réalisé en juin 2006 par la société Sport Loisirs Concept pour la Ville de Creil (AC Creil).

IVR32_20176005104NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville de Creil
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La pointe de l'Île-Saint-Maurice : façade nord de la piscine, pavillon du XVIIIe siècle, et pont; vue depuis le quai d'Amont.

IVR32_20176000067NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la façade nord, côté Oise.

IVR32_20176005089NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue, depuis de la rue Jules Michelet, de la pointe de l'Île-Saint-Maurice ; façade sud de la piscine, faisant face au pavillon, dit "Temple de l'Amour", construit en 1750 et classé Monument Historique en 1924, pendant la construction de la piscine.

IVR32_20176000042NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud, entièrement vitrée et abritant les nouveaux bassins ludiques.

IVR32_20176000043NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade sud, avec l'extension abritant les nouveaux bassins ludiques.

IVR32_20176005092NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade d'entrée sur rue.

IVR32_20176000066NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade d'entrée (sur rue), aujourd'hui entièrement vitrée.

IVR32_20176000065NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hall d'entrée de la piscine : guichet-caisse.

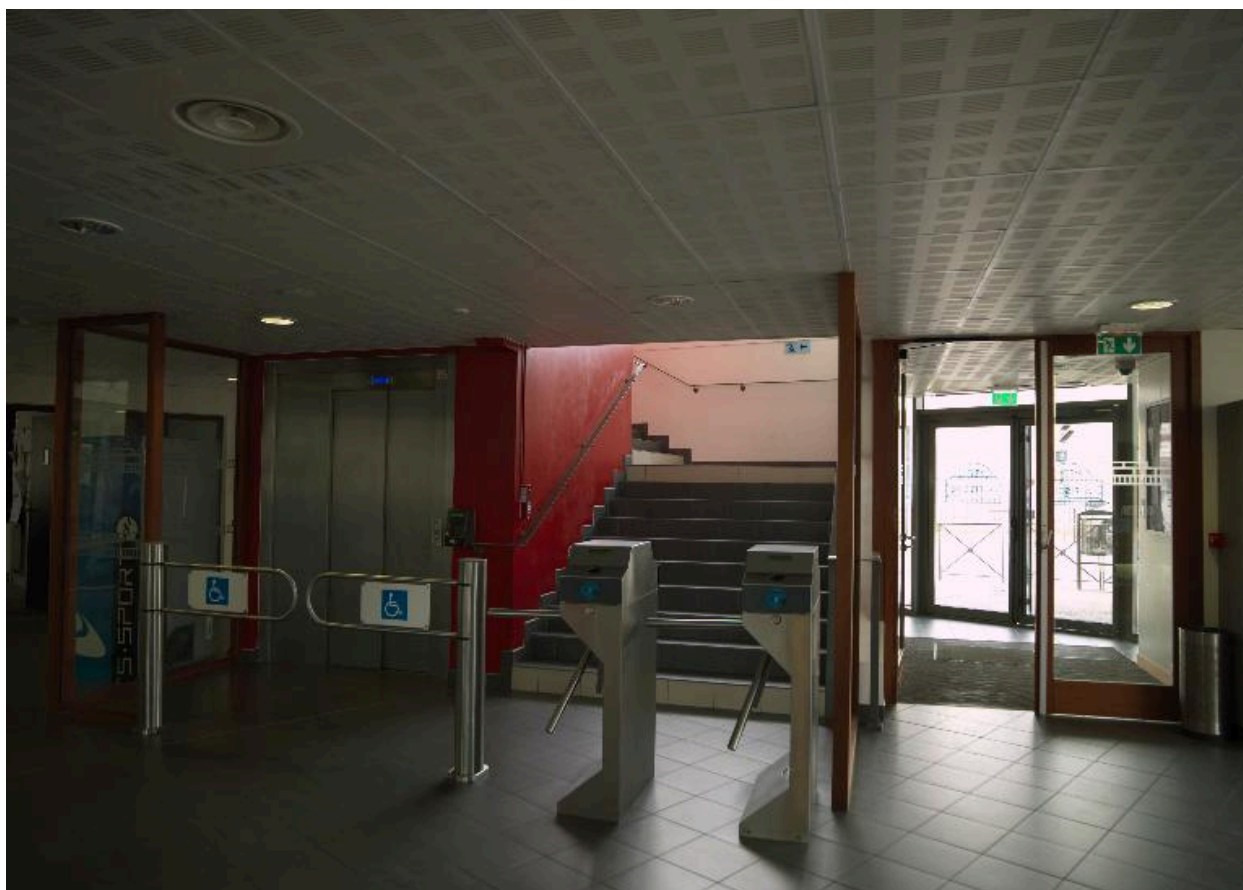
IVR32_20176000063NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hall d'entrée de la piscine : tourniquets menants aux vestiaires.

IVR32_20176000064NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des vestiaires (casiers et cabines individuelles).

IVR32_20176000057NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Espace vestiaires (casiers de rangement individuels à clefs); avec vue dégagée sur l'Oise.

IVR32_20176000056NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Douches.

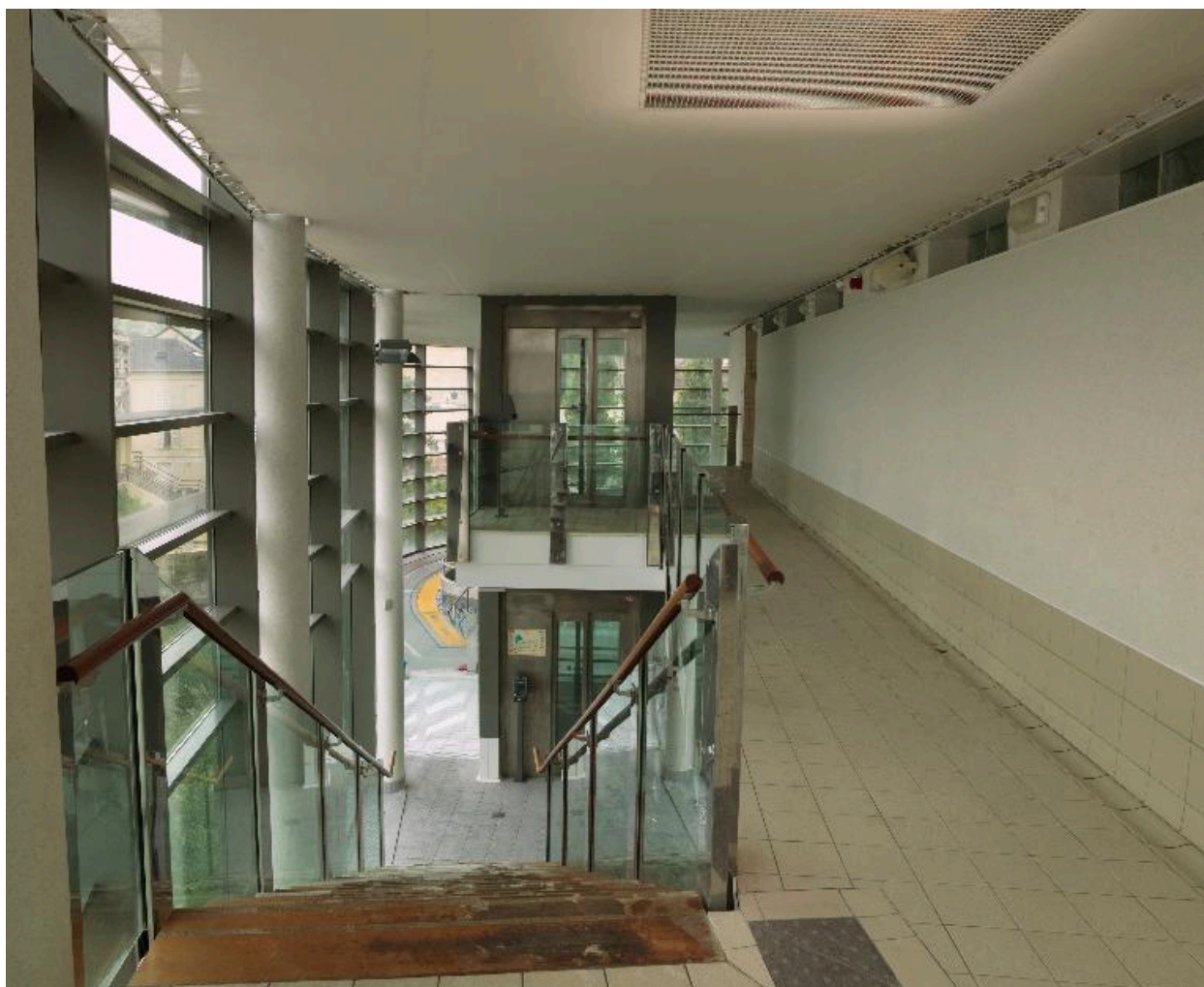
IVR32_20176000055NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier menant des vestiaires aux bassins.

IVR32_20176000054NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



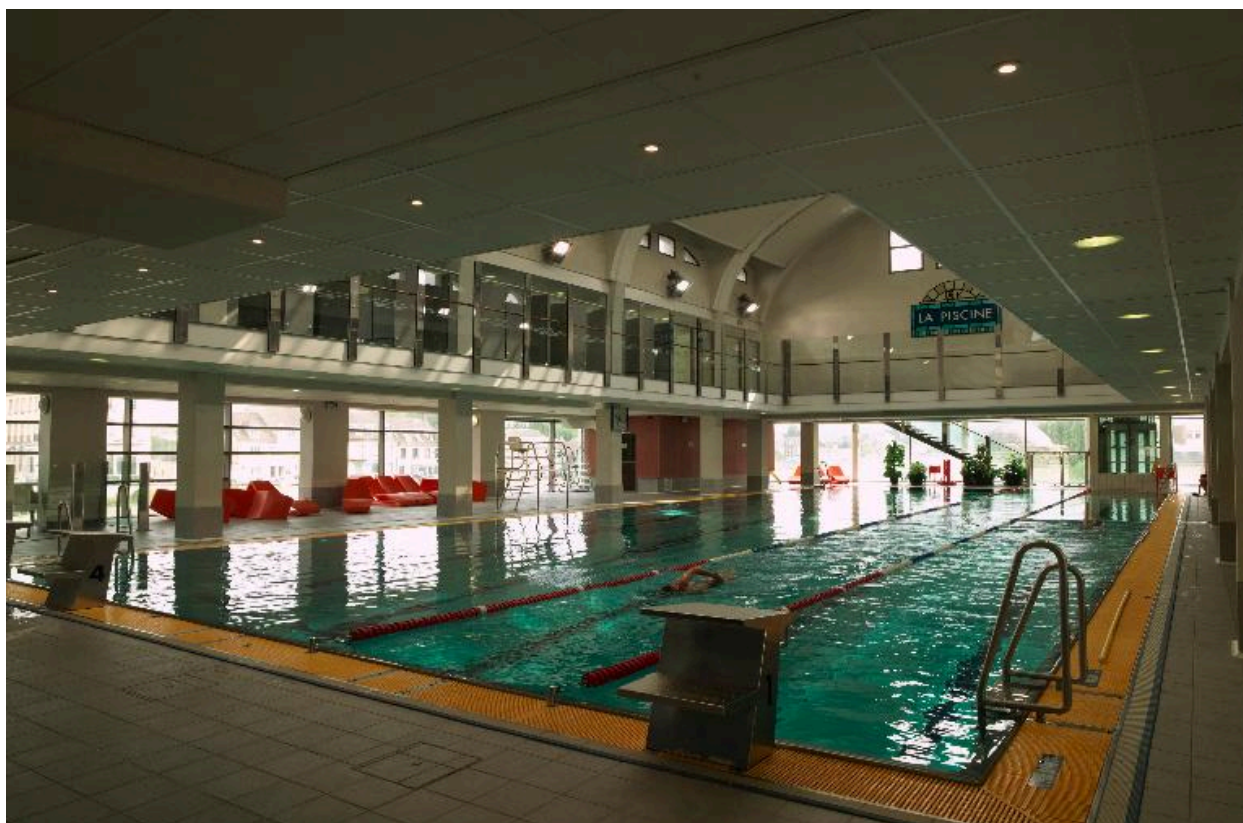
Ascenseur permettant d'accéder aux vestiaires à l'étage : l'accessibilité pour tous est aujourd'hui obligatoire dans toutes les piscines.

IVR32_2017600053NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bassin de natation.

IVR32_20176000045NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la halle de bassin ; la structure d'origine de la voûte en berceau à arcs en plein cintre a été conservée ; les cabines et les douches étaient autrefois situées derrière les piliers du rez-de-chaussée.

IVR32_20176000046NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bassin sportif, détail des tremplins. A l'étage, se trouvent les vestiaires.

IVR32_20176000047NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien emplacement des douches (aujourd'hui local de rangement de matériel).

IVR32_20176000048NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les anciennes cabines de déshabillage ont été supprimées, au profit d'une prolongation des plages du bassin et d'une ouverture sur l'extérieur.

IVR32_20176000049NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Des chaises longues sont mises à la disposition des baigneurs sur les plages du bassins, et permettent de profiter de la vue sur l'Oise grâce aux grandes baies vitrées.

IVR32_20176000050NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bassin de balnéothérapie (avec jacuzzi et jets massants).

IVR32_20176000051NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bassin balnéo a une forme ronde, plus ludique; et s'ouvre sur le paysage urbain et paysager extérieur par de grandes baies vitrées.

IVR32_20176000052NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bassin depuis l'étage. L'éclairage zénithal est d'origine, mais les pavés de verre ont été remplacés par un velum anti-bruit.

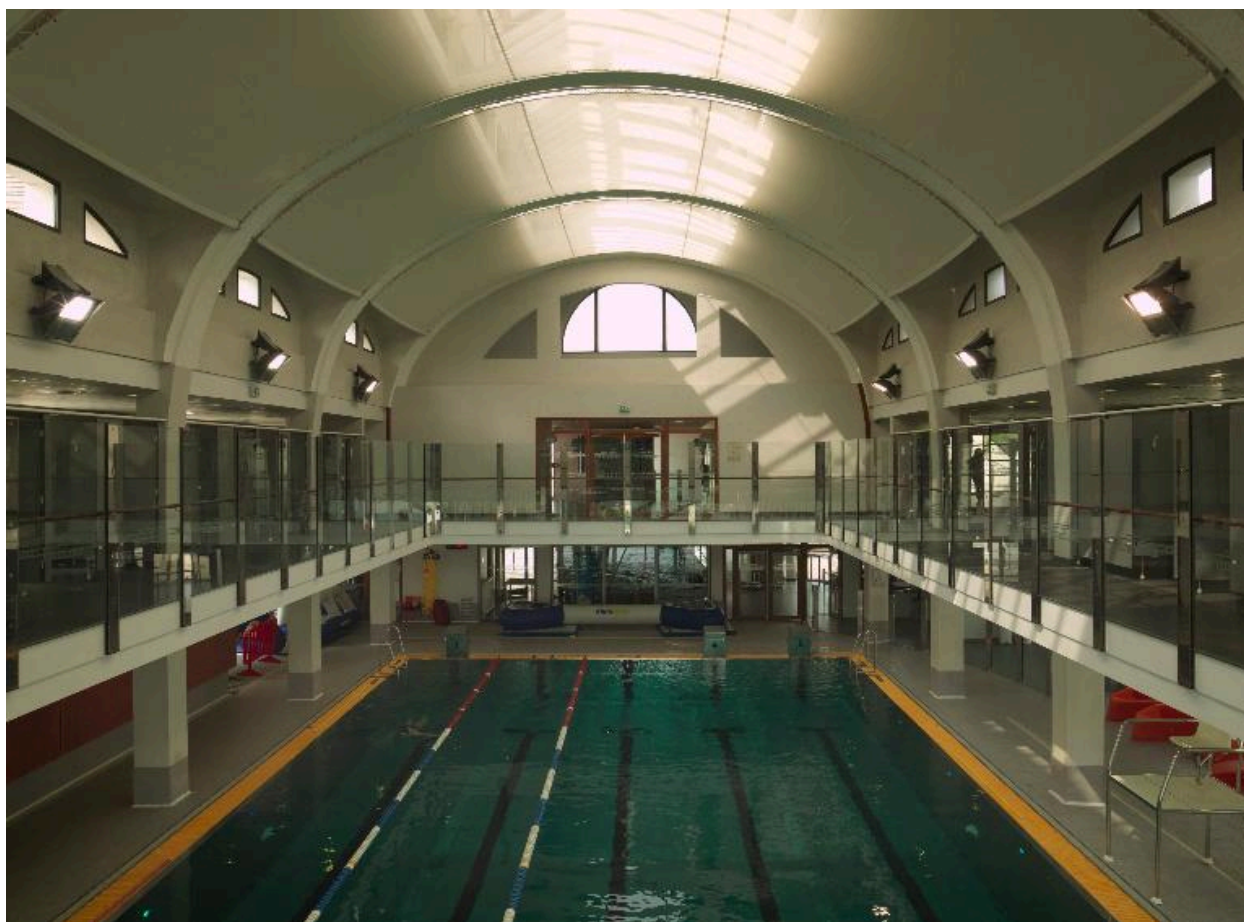
IVR32_20176000058NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bassin vers l'entrée.

IVR32_20176000059NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiaires de l'espace bien-être : casiers et cabines.

IVR32_20176000036NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Espace bien-être : douches, sauna et hammam.

IVR32_20176000037NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Espace bien-être : salle de repos.

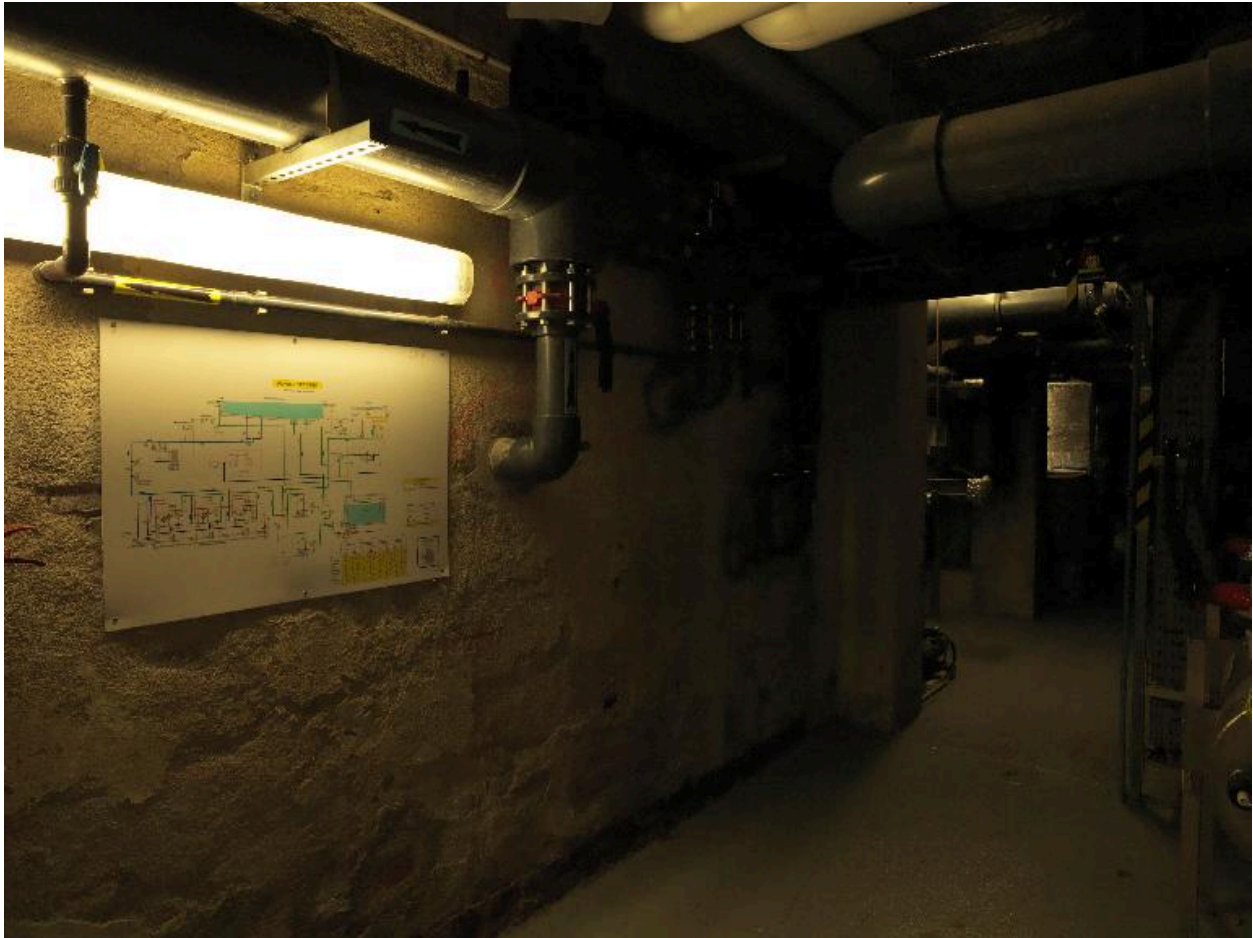
IVR32_20176000038NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée des locaux techniques en sous-sol.

IVR32_20176000039NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la machinerie en sous-sol ; à droite les ballons d'eau chaude.

IVR32_20176000061NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du système renouvellement de l'eau : les filtres.

IVR32_20176000062NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestige d'un carreau de faïence émaillé d'un motif de fleurs bleues, qui ornait la piscine à l'origine (1926).

IVR32_2017600040NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiges de la structure en béton armé originelle (de 1926).

IVR32_20176000041NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation